



## *Rencontres, échanges et formation des chantres/animateurs*

---

CHANTER LE MYSTÈRE PASCAL A LA MESSE



**Avant-propos : pas de pratique sans (un minimum de) théorie !**

---



... Ce carnet est riche dans son contenu, mais attention : le chant faisant partie de l'action rituelle, **le choix des chants est une opération importante**, un véritable service liturgique. **Il ne doit pas d'abord dépendre du goût ou de la sensibilité de l'animateur-chantre**. Le choix des chants n'est pas d'abord une affaire de « J'aime » ou « je n'aime pas ». **Le chant est au service du rite dont il fait partie. Un des premiers critères est celui du temps liturgique**. Un chant d'Avent ou de Carême n'est pas un chant de Pâques ! Il convient d'être très vigilant sur ce point bien sûr en considérant les paroles au service desquelles le chant doit toujours être choisi., mais aussi et surtout peut-être à sa tonalité musicale. Le Carême est le temps de la sobriété, l'Avent celui de la réserve et de l'espérance, le temps pascal est celui de la joyeuse exultation. En d'autres termes, **les chants de louange et de méditation**, très présents, et c'est heureux, dans les productions actuelles, **ne sont pas adaptés à tous les temps liturgiques et à toutes les situations**.

**Le temps liturgique, mais aussi le rite** : un chant d'entrée n'est pas un chant de communion, le premier vise à constituer l'assemblée et à accompagner la procession, le second peut comporter une dimension méditative plus marquée. Le Gloria et le Sanctus – **dont il faut respecter les textes liturgiques** – sont des chants à tonalité éclatante ...

P. Juvénal Rutumbu, responsable du secteur.

## Une double fonction

- choisir les chants
- les mettre en œuvre



## Sans oublier de ...

- évaluer pour progresser ...



## Mais, en même temps ...

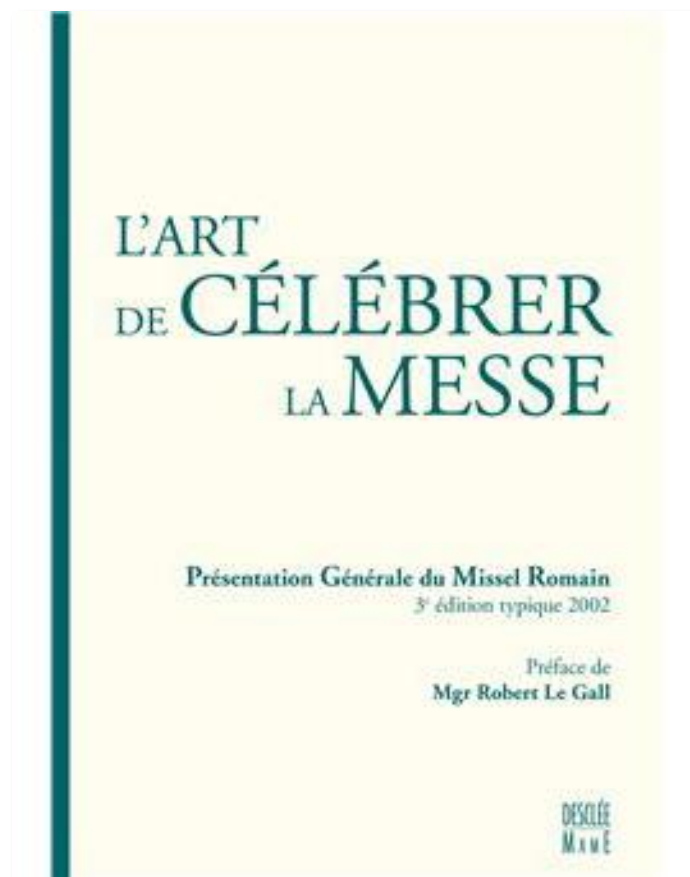
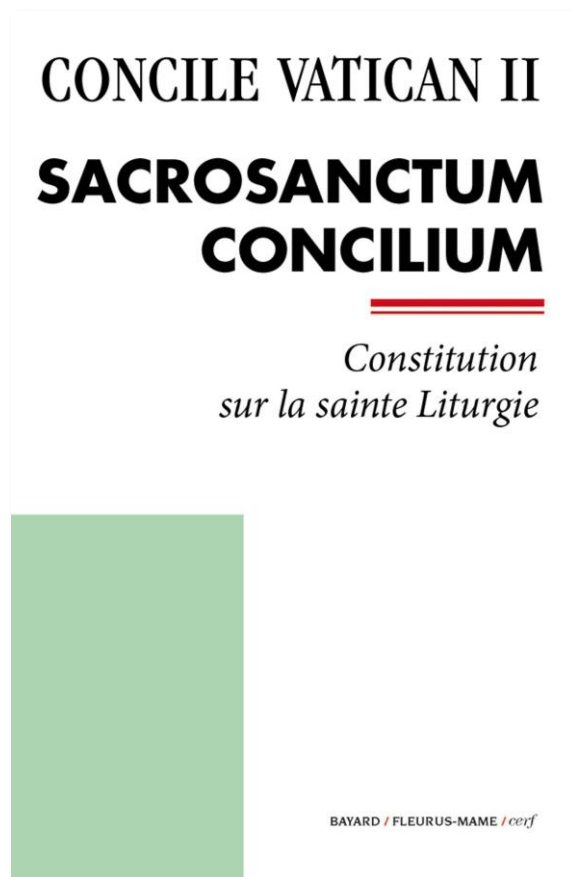
*L'expérience sans théorie est aveugle, mais la théorie sans expérience n'est qu'un jeu intellectuel.*

Emmanuel Kant.

Et donc ...

Nous allons nous intéresser à ce que l'Église dit de la musique et du chant dans la liturgie pour le choix des chants et pour la façon de faire chanter l'assemblée.

Nous irons donc chercher au fil du parcours ce que disent les textes suivants (et d'autres !) :



Et nous verrons comment mettre en œuvre pratiquement le chant de l'assemblée.



Avant de commencer notre parcours à travers nos rencontres, ***prenons bien conscience de deux choses :***

- ***ce sujet du chant (ou de la musique) liturgique est un sujet particulièrement sensible***, car il traite de nos goûts propres et donc, d'une certaine façon, de nous-mêmes, à travers nos éducations, nos cultures, et ce, dans un domaine « artistique » donc doublement « sensible ».
- et c'est bien pour ***éviter l'écueil des oppositions entre subjectivités***, qui toutes sont respectables, que l'Église, dans sa sagesse nous offre ***un cadre objectif pour « chanter la messe »***.

***Ce cadre objectif pour « chanter la messe »*** n'est pas à prendre comme une grille qui enferme, mais comme ***une invitation à entrer dans l'intelligence de la liturgie***, et spécialement dans celle de la célébration du mystère pascal.

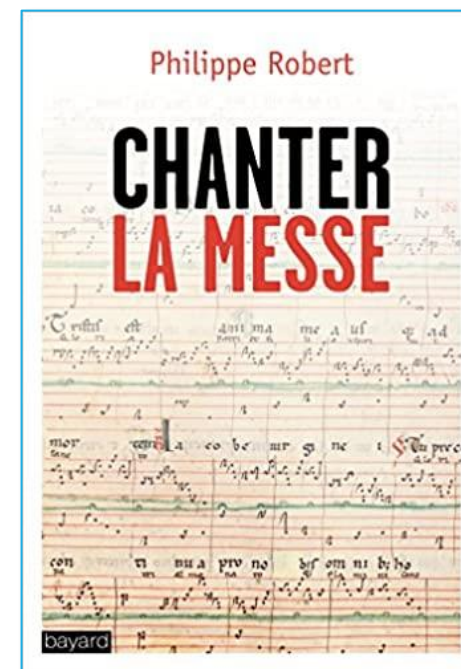
Les auteurs des textes ont longuement réfléchi aux évolutions historiques et théologiques des façons de célébrer l'eucharistie. ***Nous, chantres et animateurs, qui sommes au service de cette célébration, devons en avoir une connaissance minimale*** pour échapper au piège de la subjectivité qui nous pourrait nous faire croire que la liturgie et son chant sont à notre service. ***On n'imaginerait pas exercer une fonction dans la vie courante (au travail ou dans les loisirs) en ignorant les réglementations ou les « règles du jeu » ... Alors l'eucharistie ...***



- **Tout « chant religieux » n'est pas automatiquement un chant liturgique.**
- **Un chant liturgique doit être lié à une action liturgique.**
- **Un chant liturgique doit être cohérent avec le temps liturgique.**

Et pour parler comme nos frères orthodoxes :

***On ne chante pas à la messe,  
on chante la messe !***





SC 112. La tradition musicale de l'Église universelle a créé un ***trésor d'une valeur inestimable*** qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, ***chant sacré lié aux paroles***, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle.

Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Écriture que par les Pères et par les Pontifes romains ; ceux-ci à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise ***la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin***.

C'est pourquoi ***la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en connexion plus étroite avec l'action liturgique*** en donnant à la prière une expression plus suave, en favorisant l'unanimité ou en rendant les rites sacrés plus solennels. Mais l'Église approuve toutes les formes d'art véritable, si elles sont dotées des qualités requises, et elle les admet dans le culte divin. [...]

- ***Chant sacré lié aux paroles.***
- ***Fonction ministérielle de la musique sacrée.***
- ***Chant en connexion étroite avec l'action liturgique.***



SC 114. ***Le trésor de la musique sacrée sera conservé et cultivé*** avec la plus grande sollicitude. ***Les Scholae cantorum seront assidûment développées***, surtout auprès des églises cathédrales ; cependant les évêques et les autres pasteurs veilleront avec zèle à ce que, dans n'importe quelle action sacrée qui doit s'accomplir avec chant, ***toute l'assemblée des fidèles puisse assurer la participation active qui lui revient en propre***, conformément aux articles 28 et 30.

SC 121. [Les musiciens] composeront les mélodies qui présentent ***les marques de la véritable musique sacrée*** et qui ***puissent être chantées non seulement par les grandes Scholae cantorum, mais qui conviennent aussi aux petites et favorisent la participation active*** de toute l'assemblée des fidèles.

Les textes destinés au chant sacré seront ***conformes à la doctrine catholique*** et même seront ***tirés de préférence des Saintes Écritures et des sources liturgiques***.

- ***Conservation et culture de l'héritage.***
- ***Développement des chorales.***
- ***Participation de l'assemblée.***



- ***Les marques de la musique sacrée.***
- ***Chantables par tous.***
- ***Des textes de l'Écriture ou des sources.***

## Une fonction récente, un ministère ancien

Les anciens Pères de l'Église, Origène, Chrysostome, Clément d'Alexandrie, et Pline, écrivain latin, ont beaucoup insisté sur la valeur du chant des chrétiens. C'était sans doute comme une cantilène, c'est-à-dire un chant sans mesure exacte et sans rythme marqué, un genre de récitatif accentué, où la voix parlée et la voix chantée se confondaient. ***Les paroles du chant étaient de beaucoup sa partie la plus importante.***



À cette conception « interactive » du chant collectif, nous devons aussi sans doute ***la généralisation d'un modèle d'animation habituellement réduit à un agent sonorisé faisant face à l'assemblée des fidèles, qui, outre son activité chantante, lui fait parvenir des signaux gestuels empruntés à une grammaire, souvent malhabile, de direction de chœur.***



Jean-Yves Hameline, *Une poétique du rituel*, Cerf, 1997.

# Rencontre 1

- Les rites d'entrée.



**45. *Le silence sacré fait partie de la célébration*** : il doit aussi être observé en son temps (\*) . Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration. En effet, pendant l'acte pénitentiel et après l'invitation à prier, chacun se recueille ; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu ; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure.

***Dès avant la célébration elle-même, il est bon de garder le silence dans l'église***, à la sacristie et dans les lieux avoisinants, pour que tous se disposent à célébrer les saints mystères religieusement et selon les rites. (PGMR).

(\*) Cf. *Const. lit.*, n. 30. ; S. Cong. des Rites, *Instr. Musicam sacram*, n. 17 : DC 1490 (1967), 500.

Que faire ?

- Intervenir pour ramener le silence ?
- Faire répéter un chant ?
- ...



## Avant que la messe commence : ce que nous nous sommes dit.

Si le volume sonore dans l'Église est important, quelques propositions :

Demander à l'orgue  
de jouer

ou

Demander le silence,  
avec tact

ou

Faire répéter un chant

ou

Demander à l'assemblée  
de dire un « *Je vous salue  
Marie* »

Toujours

Donner l'exemple du  
recueillement

Si il y a des musiciens,  
prier brièvement avec  
eux (\*)

Pour cela, être prêt  
avant la dernière  
minute

Un geste ample et simple pour  
inviter l'assemblée à se lever.



(\* : chose vue et admirée à Lozère)

## Le mot d'accueil : un propos liminaire.

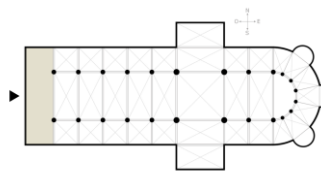
Liminaire vient de *limen*, *liminis*, seuil, entrée

Narthex : terme qui désigne, dans l'architecture paléochrétienne, le portique élevé en avant de la nef et formant le fond de l'atrium. Le narthex, qui précède donc la nef de l'église, a une fonction très précise qui est d'accueillir ceux qui ne peuvent pénétrer dans la basilique pour assister au culte, les catéchumènes, les énergumènes et les pénitents, qui sont momentanément exclus.



- Doit-on dire quelque chose avant de lancer le chant d'entrée ?
- La célébration eucharistique peut-elle commencer par « *Dans le livret rouge, page 25* » ?
- Et si non, que dire ?





### **Constituer le peuple**

On entre dans une église par un porche, on passe par un sas. Même celui qui sait pourquoi il vient à l'église doit traverser le seuil. Car il ne vient pas pour trouver ce qu'il sait déjà chercher comme on entre dans un magasin. **Il vient entendre la Parole d'un Autre qui reste au-delà de ce qu'il en connaît.** Il vient transformer son propre désir. **Le seuil n'est pas simplement l'endroit de l'accueil. Il est celui de l'ouverture à l'Autre. La Parole qui invite transforme celui qui l'entend.**

C'est pourquoi une assemblée n'est jamais constituée à l'avance. En un sens, elle ignore ce qu'elle va recevoir. Non pas qu'elle soit vide, mais par ce qu'elle doit laisser naître son désir, le purifier, lui permettre de s'élaner. Constituer un peuple, c'est ouvrir son désir.

Or que se passe-t-il souvent ? Un silence glacial. L'organiste commence à jouer deux minutes avant l'heure exacte, et n'a jamais le temps de terminer son entrée. Ou une répétition de chant casse le recueillement, on s'agite autour de l'autel : l'église n'est pas prête à accueillir. L'office débute dans des conditions trop brutales pour convertir le désir.

Une telle rupture se retrouve ailleurs : les trois lectures, le psaume et l'*alléluia* défilent sans aucune respiration. Les chants ignorent le prélude alors que, sauf les quatre notes qui laissent juste le temps de trouver la bonne page. On étouffe ainsi la dilatation du désir.

Faire l'assemblée, la constituer dans l'unité, ne relève pas du seul célébrant. **La préparation de l'autel, la lumière, les livres, sont accueillants quand ils sont en place à l'avance. Le mot d'accueil, l'orgue, le chant se succèdent dans un rythme de paix, ce qui ne veut pas dire languissant. Il s'agit de préparer à l'écoute, donc de prendre en chacun la plénitude qui l'habite** et qui, elle, a soif des autres. Il ne s'agit pas tant de faire le vide que de relancer le désir.

Art et liturgie. « Quand Dieu met au large » (Ps119,32), Mgr Albert Rouet (LMD 186, 1991).



On ne commence pas par l'indication du chant d'entrée.

*Bonjour !*

On accueille l'assemblée en ...

*C'est aujourd'hui le nième dimanche du temps ordinaire ...  
Nous entrons aujourd'hui dans le temps de l'Avent ...*

... rappelant où nous en sommes dans le calendrier liturgique,

quelle fête est célébrée, et dans quel temps liturgique nous sommes.

En nous souvenant que :

Le mot d'accueil est bref et ce n'est pas une homélie.

Il peut évoquer brièvement la tonalité des lectures.

Le mot d'accueil peut être préparé en équipe liturgique.

Et il peut être dit par un membre de cette équipe.

P  
R  
A  
T  
I  
Q  
U  
E

*Faut-il prévoir un dispositif d'affichage des références des chants ?*

*On pose la question de la préparation individuelle ou collective du programme des chants.*



### Le baptême du Seigneur.

*« Frères et sœurs, bonjour.*

*Nous voici invités aujourd'hui à célébrer le baptême du Seigneur. En faisant mémoire de notre propre baptême qui a fait de nous des enfants de Dieu, entrons dans notre célébration en chantant : [\*] »*



5<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire (C) On cherche dans les lectures du jour la tonalité liturgique.

*« Frères et sœurs, bonjour.*

*Aujourd'hui, le Seigneur nous invite à jeter nos filets à la mer sans nous décourager. Entrons dans notre célébration eucharistique en chantant : [\*\*] »*

Ou

*« Frères et sœurs, bonjour.*

*Aujourd'hui, saint Paul nous rappelle ce qui fait le fondement de notre foi : le Christ mort pour nos pêchés, et ressuscité pour nous introduire à la vie éternelle. Entrons dans notre célébration du mystère pascal en chantant le Christ vainqueur de la mort : [\*\*] »*

*( [\*] et ici on annonce le chant d'entrée qui, évidemment, parle du baptême) | 296. K 106. Ou J 222 (Sylvanès)*

*( [\*\*] et ici on annonce le chant d'entrée choisi en fonction de ce texte.*

# Avant tout le choix des chants !

- Avant de choisir des chants, quelques questions et actions préalables indispensables



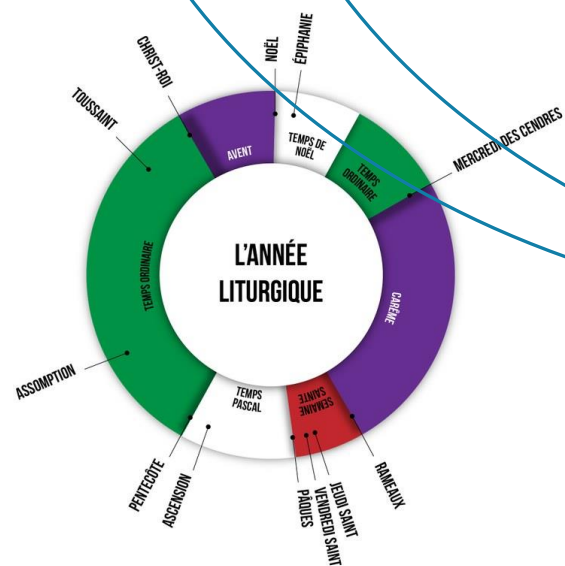
*On s'inquiète du temps liturgique.*

*Et on n'oublie jamais que ...*

*On regarde, à l'intérieur de ce temps, si l'on célèbre une fête particulière.*

*Après, éventuellement, on consulte les propositions des revues ou des sites.*

*On peut consulter ses archives pour regarder ce qui a été choisi une autre année.*



- **Tout « chant religieux » n'est pas automatiquement un chant liturgique.**
- **Un chant liturgique doit être lié à une action liturgique.**
- **Un chant liturgique doit être cohérent avec le temps liturgique.**

Un répertoire liturgique se constitue à partir de la célébration liturgique. Les formes musicales s'adaptent aux assemblées pour leur permettre d'exprimer leur foi et de participer à une action. La reconnaissance et l'utilisation différenciée des formes musicales, ***au-delà de la sempiternelle alternance couplet-refrain***, sont nécessaires. De ce point de vue, ***il est réjouissant de voir à nouveau des formes litaniques et psalmiques, des tropaires ou d'autres formes.***

***Partir de la production, où se mêlent allègrement chants liturgiques et chants religieux, ne permet pas de construire une juste notion de répertoire liturgique.*** Celui-ci doit se comprendre en dépendance de la célébration au service de laquelle le chant se trouve, et ***non pas en dépendance de ce qui est mis sur le marché.*** Chaque communauté pourrait ainsi commencer par identifier ce qu'elle est en mesure de chanter et ce qui lui permet d'être communauté célébrante. Tel est le chemin pour que vive un répertoire liturgique.

Dominique LEBRUN, Évêque de Rouen.



47. Lorsque le peuple est rassemblé, ***tandis que le prêtre entre avec le diacre et les ministres***, on commence le chant d'entrée (*introït*). Le but de ce chant est d'***ouvrir la célébration***, de ***favoriser l'union des fidèles rassemblés***, d'***introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête***, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres. (PGMR)

48. Il est exécuté ***alternativement par la chorale et le peuple*** ou, de la même manière, ***par le chantre et le peuple***, ou bien ***entièrement par le peuple ou par la chorale seule***. On peut utiliser ou bien l'antienne avec son psaume qui se trouvent soit dans le *Graduale romanum* soit dans le *Graduale simplex* ; ou bien ***un autre chant accordé à l'action sacrée, au caractère du jour ou du temps***, et dont le texte soit approuvé par la Conférence des évêques. [...] (PGMR)



# Le chant d'entrée. Comment analyser un chant. Un début de méthode valable pour d'autres chants.

- Quelle est l'architecture du chant, son « itinéraire » ?

- Qui parle ?
- A qui ?
- D'où ?
- Pour dire quoi ?
- Quelle théologie dans ce chant ?
- Quelle action est sous-entendue ?
- Quels mots sont employés ?



- Exemple d'analyse : « *Je veux chanter ton amour Seigneur* »  
(Livret rouge Page 18)

- Qui parle ? « *Je veux ...* » Un chant d'entrée doit transformer une assistance en « assemblée ». En disant « je » ?
- A qui ? A Dieu.
- Quelle évocation d'une action liturgique dans ce chant ? Si on l'utilise comme chant d'entrée, qu'est-ce qui dit que l'on entre dans la célébration ?
- Quelle évocation du temps liturgique si l'on est dans l'Avent, le temps de Noël, le temps de l'Épiphanie, le temps du Carême, le temps pascal, le temps qui suit jusqu'à la Pentecôte ?

Conclusion :

Tapez 1. Ce chant peut être un chant d'entrée.

Tapez 2. Ce chant ne peut pas être un chant d'entrée.

### Pistes de réflexion

*Le texte du chant d'ouverture doit-il déjà annoncer les lectures de la célébration alors que celles-ci n'ont pas encore été entendues ?*

*N'est-il pas plus important de rappeler que tout dimanche est pascal ?*

*Dans un temps liturgique particulier, Avent, Carême, Temps pascal ..., le texte du chant d'ouverture pourra signifier la « couleur liturgique » de ce temps.*

...





*Sa première fonction est de constituer l'assemblée.*

*C'est donc un chant en « nous », pas en « je » !*

*Il doit « introduire [les fidèles] dans le mystère du temps ou de la fête.*

*Venez, crions de joie pour le Seigneur,  
Acclamons Dieu, le rocher qui nous sauve,  
Allons en sa présence et rendons grâce,  
Par des chants et des psaumes, acclamons-Le !  
(Psaume 94)*

*Ce n'est pas obligatoirement un cantique « couplet-refrain » !*

*Il accompagne la procession d'entrée.*



Quel chant d'entrée pour le dimanche 9 janvier 2022, « Le Baptême du Seigneur » ?

### PREMIÈRE LECTURE

« La gloire du Seigneur se révélera, et tout être de chair verra » (Is 40, 1-5.9-11)

### PSAUME

(Ps 103 (104), 1c-3a, 3bc-4, 24-25, 27-28, 29-30)

R/ Bénis le Seigneur, ô mon âme ;

Seigneur mon Dieu, tu es si grand ! (Ps 103, 1)

### DEUXIÈME LECTURE

« Par le bain du baptême, Dieu nous a fait renaître et nous a renouvelés dans l'Esprit Saint » (Tt 2, 11-14 ; 3, 4-7)

### ÉVANGILE

« Comme Jésus priait, après avoir été baptisé, le ciel s'ouvrit » (Lc 3, 15-16.21-22)



**Le chantre, par sa voix et son attitude** (corporelle et gestuelle), **invite l'assemblée à se mettre sur un chemin de prière**. Il l'aide à se constituer assemblée célébrante, Corps du Christ. Plus encore, **quand il chante le psaume, il rend audible la Parole de Dieu**, ce qui n'est pas rien !

Bien au-delà d'un simple service rendu lors de la messe dominicale, l'Église n'hésite pas à parler de « **véritable ministère liturgique** »<sup>5</sup> confié ici au chantre-animateur, ...

**En amont de la célébration**, le chantre-animateur :

- **choisit les chants pour la célébration**, en lien avec les équipes liturgiques, les musiciens et le célébrant ;
- **participe à la constitution du répertoire paroissial** en veillant à sa qualité et à une certaine stabilité pour constituer et entretenir une part de la mémoire croyante ;
- **prend le temps de la concertation avec les autres acteurs** de la célébration, en arrivant suffisamment en avance ;
- **garde le silence quelques minutes avant la célébration** pour remettre sa mission entre les mains du Seigneur et sortir des contraintes matérielles et du souci de résultat.

**Lors de la célébration :**

- il **conduit le chant de l'assemblée avec sobriété et efficacité**, sans surcharge de gestes ou de paroles inutiles. Il veille à inscrire son attitude, sa voix et son geste dans l'action rituelle ;
- il **porte attention au dialogue entre les différentes voix** : l'assemblée, le prêtre, le diacre, le psalmiste, ...



# Rencontre 2

- Le Kyrie
- Le Gloria
- L'ordinaire



**39.** L'Apôtre invite les fidèles qui se rassemblent dans l'attente de l'avènement de leur Seigneur, à chanter ensemble des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés (cf. Col 3, 16). Le chant est en effet le signe de l'allégresse du cœur (cf. Ac 2, 46). Aussi saint Augustin dit-il justement : « **Chanter est le fait de celui qui aime** », et selon un proverbe ancien : « **Bien chanter, c'est prier deux fois** ».

**40.** **On fera donc grand usage du chant dans les célébrations**, en tenant compte de la mentalité des peuples et des aptitudes de chaque assemblée. S'il n'est pas toujours nécessaire, par exemple aux messes de semaine, de chanter tous les textes qui, par eux-mêmes, sont destinés à être chantés, on mettra tout le soin possible pour que le chant des ministres et du peuple ne soit pas absent des célébrations, les dimanches et fêtes de précepte.

**104.** **Il convient d'avoir un chantre ou un maître de chœur pour guider et soutenir le chant du peuple.** Surtout, en l'absence de chorale, **il appartient au chantre de mener les divers chants**, le peuple continuant à participer selon le rôle qui est le sien.



**366. Il n'est pas permis de substituer d'autres chants aux chants placés dans la liturgie de la messe, comme par exemple l'Agnus Dei (Agneau de Dieu).**

**367. Pour choisir les chants** qui trouvent place entre les lectures, ainsi que les chants d'entrée, d'offertoire et de communion, **on suivra les normes qui sont établies ci-dessus** (cf. nn. 40-41, 47-48, 61-64, 74, 86-88).



La PGMR, un texte peu contraignant, qui laisse beaucoup de degrés de libertés.



1. *Il ... est permis [au prêtre] en outre, d'introduire les fidèles à la messe du jour par des paroles très brèves, après la salutation initiale et avant l'acte pénitentiel ; à la liturgie de la Parole, avant les lectures ; à la Prière eucharistique, avant la préface, mais **jamais** au cours de la prière elle-même. (PGMR 31).*
2. On ne peut **jamais** remplacer le texte de cette hymne par un autre. (Le Gloria). (PGMR 53).
3. ...et il n'est **jamais** permis de remplacer les lectures et le psaume responsorial, qui contiennent la parole de Dieu, par d'autres textes non bibliques. (PGMR 57).
4. *L'homélie doit être faite habituellement par le prêtre célébrant lui-même ou par un prêtre concélébrant à qui il l'aura demandé, ou parfois aussi, si cela est opportun, par un diacre, mais **jamais** par un laïc. (PGMR 66).*
5. *Pour accomplir sa fonction, le commentateur se tient dans un endroit approprié, face aux fidèles, mais **jamais** à l'ambon. (PGMR 105).*
6. *Personne ne sera **jamais** admis à concélébrer une fois la messe commencée. (PGMR 206).*

51. Ensuite, le prêtre invite à l'acte pénitentiel qui, après un bref instant de silence, est réalisé par ***toute la communauté en utilisant une formule de confession générale*** ; le prêtre la conclut par une absolution, qui n'a pas toutefois l'efficacité du sacrement de pénitence.

***Le dimanche, au Temps pascal surtout, en lieu et place de l'acte pénitentiel, on peut faire la bénédiction de l'eau et l'aspersion en mémoire du baptême.*** (PGMR)

Le *Kyrie* fait partie de la séquence pénitentielle. ***Celle-ci débute par l'acte pénitentiel*** (« *Je confesse à Dieu tout-puissant ...* »). Rappel : on se frappe la poitrine en disant « *Oui, j'ai vraiment péché* ».

Le *Kyrie eleison* apparut pour la première fois au IV<sup>e</sup> siècle dans la liturgie en Syrie et en Palestine, en tant que ***réponse des fidèles aux intentions de la prière universelle*** donnée par un diacre. Il s'agissait parfois, à cette époque-là à Antioche, de la formule *Kyrie eleison ymas*, ajoutant *de nous*.

Κύριε  
ἐλέησον,  
Χριστέ  
ἐλέησον



52. Après l'acte pénitentiel, on commence toujours le *Kyrie eleison*, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans l'acte pénitentiel lui-même. ***Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement exécuté par tous***, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie.

Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse la répéter davantage. ***Quand le Kyrie est chanté comme faisant partie de l'acte pénitentiel, on fait précéder d'un « trope » chaque acclamation.***

Formule grecque qui signifie : « Seigneur, prends pitié ».

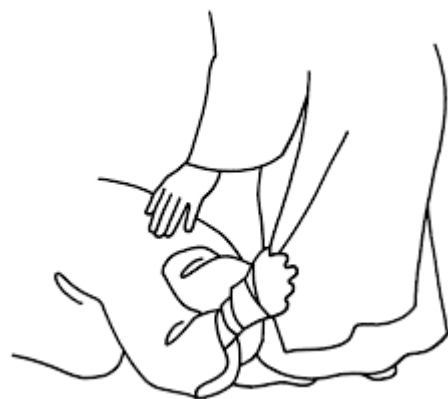
*Cette formule est très ancienne dans la liturgie catholique. Comme l'attestent des documents du IV<sup>e</sup> siècle, elle a d'abord été utilisée comme réponse du peuple dans les litanies, elle l'est encore ainsi en Orient. Ce n'est qu'en 598 que Grégoire le Grand la double d'une invocation au Christ (Christe eleison, Christ prends pitié), et c'est probablement à cette époque que l'invocation, telle qu'elle est dite aujourd'hui, prend sa place au cours de la messe.*



1. Le missel rappelle **qu'il s'agit d'une acclamation au Seigneur avant d'être une supplication** (PGMR. n° 52) puisque le *kurios* grec, c'est le Seigneur, le Christ. Les invocations que le missel a jointes au *Kyrie* montrent clairement que l'on s'adresse au Christ.

2. Le *Kyrie* comporte **une dimension eschatologique**. L'Église implore inlassablement la pitié de son Seigneur jusqu'à sa venue dans la gloire où le peuple, qui a obtenu miséricorde, sera rassemblé et présenté au Père des miséricordes.

3. **Le Kyrie est un chant de l'assemblée** : le cri du peuple. Mais une mise en œuvre binaire (soliste et assemblée ; chorale et assemblée) lui convient très bien.



Rappel. Ici, comme ailleurs :

*La musique a pour but de **favoriser l'attitude spirituelle** et non, comme trop souvent, la contrarier tant elle est légère, inconsistante, aux antipodes d'un cri et d'une acclamation. **Le choix de la musique n'est guidé ni par la mode, ni par le goût personnel, mais par sa capacité à créer la bonne attitude face au Christ.***

Qu'est-ce qu'un « trope » ?

***Une tournure intercalaire, un membre de phrase, destiné à « meubler »*** les longs neumes de certaines pièces grégoriennes. Développés au Moyen Âge, puis supprimés, ils demeurent dans certaines pièces dont le *Kyrie*.

Exemple de Kyrie « tropé » :

« *Seigneur Jésus, envoyé par le Père pour guérir et sauver les hommes, prends pitié de nous* » : Kyrie eleison

« *O Christ, venu dans le monde appeler tous les pécheurs, prends pitié de nous* » : Christe eleison

« *Seigneur Jésus, élevé dans la gloire du Père où tu intercèdes pour nous, prends pitié de nous* » : Kyrie eleison

On peut, dans le cas de l'emploi d'un *Kyrie* « tropé », ne pas réciter préalablement le « *Je confesse à Dieu ...* »



# Ce que l'Église demande aux compositeurs pour le Kyrie.

## Observations :

- les formes tropées sont largement utilisées
- elles ont souvent contribué à un développement très long du rite

## Recommandations quand ce rite est prévu au début de la messe :

- On utilisera les quatre formes proposées par la PGMR (n°52).
- Pour la forme 1 on composera toujours un *Kyrie* simple en français ou en grec.
- Si l'on compose un *Kyrie* tropé (avec invocations) on intégrera **de préférence toujours les invocations prévues par le Missel. On pourra avec discernement proposer une sélection de tropes complémentaires.**
- Lorsque la liturgie nous invite à chanter le *Gloria* **la tonalité du Kyrie sera choisie avec soin en fonction du Gloria** (au ton relatif ou aux tons voisins) à venir pour que la transition se produise logiquement.
- On pourra proposer une musicalisation de la prière pour le pardon qui précède le *Gloria* (« Que Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde ... »)

Source : Points d'attention destinés aux compositeurs et à leurs éditeurs concernant les chants de la messe. validé le 28.07.2018 par Mgr Michel Pansard, évêque référent pour la musique liturgique au sein de la Commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle.



*Acte pénitentiel*

Je confesse à Dieu Tout-puissant,  
je reconnais devant vous, **frères et sœurs**, que j'ai péché,  
en pensée, en parole, par action et par omission ;  
oui, j'ai vraiment péché. (on se frappe la poitrine)

C'est pourquoi je supplie  
la **bienheureuse** Vierge Marie,  
les anges et tous les saints,  
et vous aussi, **frères et sœurs**,  
de prier pour moi le Seigneur Notre Dieu.



Uhde, Fritz von 1848–1911.  
*Le Christ chez les paysans*, 1885.

Et cette proposition de tropes pour le *Kyrie* :

*Seigneur Jésus, envoyé pour guérir les cœurs  
qui reviennent vers toi, Seigneur prends pitié :*  
R/. *Seigneur, prends pitié.*

*Ô Christ, venu appeler les pécheurs, ô Christ  
prends pitié :*  
R/. *Ô Christ, prends pitié.*

*Seigneur, qui sièges à la droite du Père, où tu  
intercèdes pour nous, Seigneur prends pitié :*  
R/. *Seigneur prends pitié.*

Voici quelques exemples de « Kyrie ».

Tous sont-ils « utilisables » au cours d'une célébration eucharistique ?

Ne faut-il pas réserver certains à des para-liturgies (célébrations pénitentielles par exemple) ?



L'Ordinaire de la messe (latin: *Ordo Missæ*) est l'**ensemble des prières et parties invariables** de la Messe de Rite romain. L'ordinaire est **différent du propre**, chants qui changent durant l'année liturgique ou pour une fête religieuse.

1. *Kyrie eleison* (« Seigneur prends pitié »)

2. *Gloria* (« Gloire à Dieu, au plus haut des cieux »), uniquement lors des messes de solennité et de fête, ainsi que les dimanches en dehors des périodes de l'Avent et du Carême.

3. *Credo* (« Je crois en un seul Dieu »), obligatoire uniquement lors des messes de solennité ainsi que les dimanches.

4. *Sanctus* (« Saint, Saint, Saint est le Seigneur »), dont la seconde partie commence avec la parole « Benedictus qui venit » (« Béni soit celui qui vient ») et souvent formait une partie séparée avant la réforme du Concile Vatican II.

5. *Agnus Dei* (« Agneau de Dieu »)

L'Ordinaire forme un « tout ». D'où **la** question :

faut-il prendre tous les chants de l'ordinaire dans la même « messe » ?



Les questions qui se posent :

Ordinaire de l'Avent, Ordinaire du Carême etc. ?

Tonalité de l'ordinaire ?

Connaissance par l'assemblée ?

Répertoire paroissial ?

...

très grave

SEI-GNEUR, PRENDS PI- TIE, SEI-GNEUR, PRENDS PI- TIE, SEI - GNEUR, PRENDS PI- TIE !

O CHRIST, PRENDS PI- TIE, O CHRIST, PRENDS PI- TIE, O CHRIST, PRENDS PI- TIE !

rall.

The image shows a musical score for a hymn. It consists of two systems of music. The first system is marked 'très grave' and the second 'rall.'. The lyrics are in French: 'SEI-GNEUR, PRENDS PI- TIE, SEI-GNEUR, PRENDS PI- TIE, SEI - GNEUR, PRENDS PI- TIE !' and 'O CHRIST, PRENDS PI- TIE, O CHRIST, PRENDS PI- TIE, O CHRIST, PRENDS PI- TIE !'. The score is written for a single melodic line with a piano accompaniment.



Un document à lire !

*Des Ordinaires pour des temps liturgiques précis*

Philippe Robert

**Κύριε  
ἐλέησον,  
Χριστέ  
ἐλέησον**



Depuis le Concile Vatican II, la notion d'Ordinaire s'est modifiée et a retrouvé son sens premier, à savoir des chants qui reviennent « ordinairement » dans la messe. Cet Ordinaire s'est d'ailleurs étendu à un plus grand nombre de pièces. On peut désormais considérer que l'*Alléluia*, l'*Anamnèse*, le *Notre Père* ... font désormais partie de l'Ordinaire.

Des études ont également montré que **chaque pièce de l'Ordinaire avait sa spécificité propre**. Avant d'être une composition musicale faisant partie d'un ensemble, elle est d'abord **un chant rituel avec sa forme propre qui doit répondre aux attentes de l'action rituelle de la liturgie**. Par exemple, le *Kyrie* et l'*Agneau de Dieu* sont des litanies ; le *Gloire à Dieu* est de forme hymnique ; le *Sanctus* mêle acclamations et phrases hymniques.

On est donc en droit de se demander, si l'on veut que la liturgie « parle » d'elle-même à la communauté rassemblée, qu'elle soit d'emblée signifiante de ce qu'elle célèbre, **s'il ne serait pas essentiel de retrouver cette coloration des temps liturgiques en réservant pour ceux-ci des Ordinaires appropriés**. Ceux-ci ne seraient pas nécessairement les mêmes pour chaque communauté, mais les Ordinaires choisis au sein de chaque communauté seraient d'emblée pour celle-ci le signe immédiat d'un temps liturgique donné.



Un document à lire !

*Des Ordinaires pour des temps liturgiques précis*

Philippe Robert

*Pas de règle générale sur la question du « panachage ».*

*Cependant, il faut garder une certaine cohérence tonale tout au long de la messe.*



Faut-il choisir un même ordinaire pour toute la durée d'un temps liturgique ? La question se pose. Nous avons déjà, dans le passé, fait le choix d'un « chant pour le temps de l'Avent ».

Lire l'article de Philippe Robert :  
« *Des ordinaires pour des temps liturgiques précis* »

*La question du lien entre ordinaire et temps liturgique se pose également.*

*Il faut garder une cohérence entre tonalité du temps et choix de l'ordinaire.*

## Où trouver des ordinaires ?

*L'Emmanuel*

<http://chants.ilestvivant.com/CT-3233-ordinaires-de-messe.aspx>

*Liturgie chorale du peuple de Dieu (André Gouzes)*

<https://www.bayardmusique.com/album/1095/messes-a-gouzes-abbaye-de-sylvanes-choeur-des-freres-etudiants-dominicains-choeur-des-stagiaires-de-l-association-message-choeur-saint-ambroise>

*Chantons en Église*

<https://www.chantonseneglise.fr/album/550/25-messes-pour-toutes-les-assemblees-volume-1>

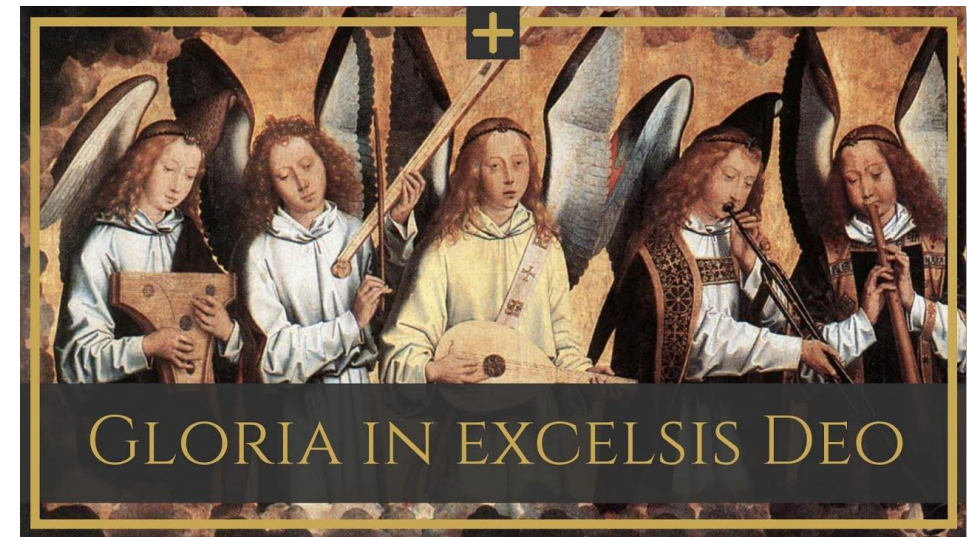
[CPPMF | Messes Archives - Chorale Paroissiale du Pôle Missionnaire de Fontainebleau \(choralepolefontainebleau.org\)](#)



41. Le *Gloria* est **une hymne très ancienne et vénérable** par laquelle l'Église, rassemblée dans l'Esprit Saint, glorifie Dieu le Père ainsi que l'Agneau qu'elle supplie. **On ne peut jamais remplacer le texte de cette hymne par un autre.** Le *Gloria* est entonné par le prêtre ou, si cela est opportun, par un chantre ou par la chorale ; il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par la chorale elle-même. Si on ne le chante pas, il doit être récité par tous, ensemble ou par deux chœurs qui alternent.

On chante ou on dit le *Gloria* **le dimanche en dehors de l'Avent et du Carême, aux solennités et aux fêtes, ou encore dans des célébrations particulières plus solennelles.** (PGMR).

Il s'agit également, avec les *Te Deum*, *Te decet laus*, de l'une des trois hymnes non mesurées, en prose ou *in directum* en latin. **C'est-à-dire, un chant sans refrain.** D'ailleurs, l'hymne *Te Deum* est partiellement liée à celle du *Gloria*.



C'était *à l'origine une prière des Laudes, composée en grec* dans l'Église d'Orient (où une version plus tardive du VI<sup>e</sup> siècle est encore en usage). La version latine reprend le texte grec d'origine en ajoutant « Tu solus altissimus » et « Cum Sancto Spiritu ». Le texte grec était plus long et continuait par « je te louerai chaque jour et glorifierai ton nom à jamais » suivi d'une dizaine de versets tirés des Psaumes avant de s'achever par le Trisagion (qui a donné le texte du Sanctus) et la doxologie finale,

*Auprès de l'Église en Occident, le Gloria a été introduit dans la messe de la nuit de Noël au II<sup>e</sup> siècle* par le pape Télésphore ou au début du VI<sup>e</sup>. Comme la liturgie en Occident resta en grec durant les trois premiers siècles, dans le premier cas, l'hymne Gloria demeurait en grec. La version latine ne remonte donc qu'au IV<sup>e</sup> siècle ou plus tard.

*Au Moyen Âge, l'hymne était particulièrement réservée au pape et aux évêques.* Ensuite, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, son emploi est généralisé à tous les prêtres pour tous les dimanches et fêtes, à l'exception des dimanches de l'Avent et du Carême.



CAR TOI SEUL ES SAINT,  
TOI SEUL EST SEIGNEUR,  
TOI SEUL ES LE TRÈS-HAUT:  
JÉSUS-CHRIST,  
AVEC LE SAINT-ESPRIT  
DANS LA GLOIRE  
DE DIEU LE PÈRE.  
AMEN.

Alors, quels *Gloria* chanter ? Quels « *Gloria* » bannir ?

***On va commencer par oublier les « gloses » autour du texte.*** Par exemple :

*« Gloire à Dieu, paix aux hommes, Joie du ciel ....*

*Pour tes merveilles, Seigneur Dieu, ton peuple te rend grâce, Ami des hommes ... »*

*« Gloire à Dieu, Seigneur des univers, Gloire, honneur, louange,*

*Vie aux hommes, habitants du monde, Vie , bonheur, tendresse ... »*

Alors, couplets-refrain ou pas ?

***Normalement : non ! Mais ...***



***On ne peut **jamais** remplacer le texte de cette hymne par un autre***

*Gloria  
in  
excelsis  
Deo*

*Sgt 16*

De « *On a toujours fait comme ça* » à « *Et si on faisait ce que demande l'Église en respectant la tradition de cette hymne vénérable* » ? Une réflexion et un partage sur notre rôle d'héritiers et de serviteurs de la liturgie,

Discussion sur quelques exemples ou contre-exemples de *Gloria*.



*La PGMR est très claire :  
c'est une hymne.*

*On la chante donc sans  
rien changer à ses  
paroles ...*

*... en commençant au  
début et en allant  
jusqu'à la fin !*

**Donc, *jamais* un texte  
trafiqué à partir du  
Gloria !**

**Sa transformation en cantique  
(couplet-refrain) est tolérée à la  
limite mais pas conseillée ...**



REFRAIN Si b Mi b Do m Ré m Sol m Do m Fa 4 Fa

GLOIRE - A DIEU, NO-TRE PE - RE, GLOIRE - A DIEU PAR L'ES - PRIT. -

Si b Mi b Do Do m Si b FIN

JOIE DU - CIEL SUR LA TER - RE, PAIX DU - CHRIST EN NOS VIES.



De l'utilité du micro.

De l'utilisation du micro.

« C'était le temps, le temps béni de la rengaine C'était le temps où les chanteurs avaient de la voix [...] On savait faire de la musique en ces temps-là. » (Serge Lama)

« La sono a introduit un décalage. Désormais, les voix de l'assemblée, non « reprises » par un micro, ne peuvent plus rivaliser en volume avec la voix amplifiée du célébrant. La différence est manifeste lorsque tous chantent ensemble : les fidèles ne s'entendent pas chanter à cause des haut-parleurs ; leurs voix semblent plus faibles. Car la perception de sa propre voix, au-delà de toute gratification narcissique, est pour un chanteur la condition nécessaire d'une prestation de qualité (puissance, justesse, mise en place). » (Éliane Daphy, *Le micro à l'église*).

« **Deux modèles s'opposent** : d'un côté, celui du showbiz, où priment les qualités esthétiques et techniques, garanties par des procédés de fabrication reposant sur le savoir-faire d'interprètes qualifiés, spécialisés, rémunérés ; de l'autre, le modèle religieux, qui repose sur les idées de communauté, d'égalité, de participation, de ferveur. » (E. Daphy).

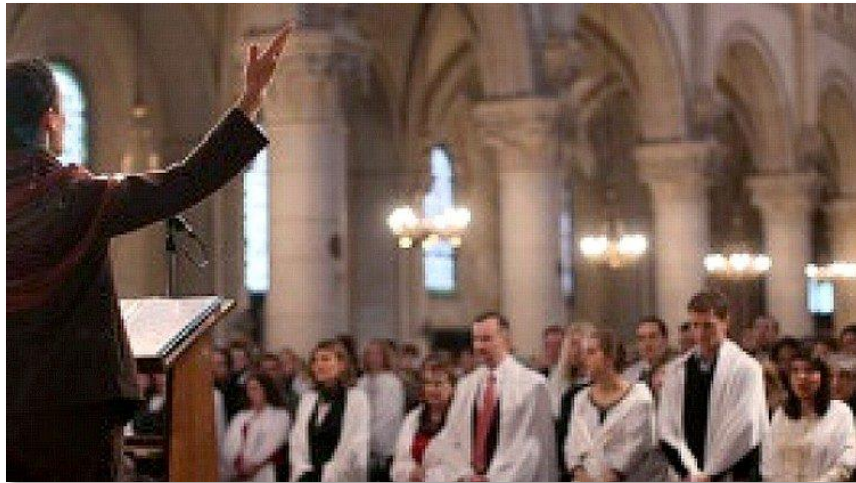
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00309119/document>



De l'utilité du micro.

De l'utilisation du micro.

- Avant le début de la célébration : s'assurer que le micro est branché et fonctionne correctement.
- Dans un chant dialogué, ***veiller à ne pas couvrir la voix de l'assemblée en étant trop proche du micro.***
- Si l'assemblée n'entend que la voix du chantre, elle a tendance à ne pas chanter.



# Rencontre 3

- Le Psaume
- L'acclamation de l'Évangile
- La prière universelle
- Accompagner le chant de l'assemblée



La première lecture est suivie du psaume responsorial qui ***fait partie intégrante de la liturgie de la Parole et a une grande importance liturgique et pastorale, car il favorise la méditation de la parole de Dieu.*** Le psaume responsorial correspond à chaque lecture et se prend d'ordinaire dans le lectionnaire.

***Il importe que le psaume responsorial soit chanté, au moins pour ce qui est de la réponse du peuple.*** Le psalmiste, ou chantre du psaume, exécute les versets du psaume à l'ambon ou à un autre endroit approprié, tandis que toute l'assemblée est assise et écoute ; ***habituellement celle-ci participe par un refrain, à moins que le psaume ne soit dit de manière suivie, c'est-à-dire sans reprise d'un refrain.*** Cependant, pour que le peuple puisse plus facilement donner une réponse en forme de psalmodie, on a choisi quelques textes de refrains et de psaumes pour les différents temps de l'année ou pour les différentes catégories de saints, que l'on peut employer, au lieu du texte correspondant à la lecture, chaque fois que le psaume est chanté. ***Si le psaume ne peut pas être chanté, on le récitera de la manière la plus apte à favoriser la méditation de la parole de Dieu.***

A la place du psaume marqué dans le lectionnaire, on peut chanter aussi le répons graduel du *Graduale romanum*, ou le psaume responsorial ou alléluatique du *Graduale simplex*, tels qu'ils se trouvent dans ces différents livres. (PGMR 61).





« Le Psautier jouit d'une **place privilégiée** [parmi toutes les prières], car il renferme les louanges du Seigneur et les prières que le peuple élu, rassemblé au sanctuaire, chantait au cours de la liturgie. Et les chrétiens, dès les origines, les ont chantés à leur tour, jusqu'à nos jours. Paroles inspirées autant que paroles d'hommes, prononcées devant Dieu et s'adressant souvent à lui, les psaumes dévoilent avec un maximum de sincérité et d'authenticité l'âme du peuple de Dieu : la présence du Seigneur au sanctuaire ne se prête pas à l'hypocrisie. **Prière pure et vraie**, écho lyrique de la Loi, des Prophètes et des Sages, le Psautier a façonné des générations de croyants de l'ancienne Alliance comme de la nouvelle, et comme il est au cœur de la liturgie d'Israël, il demeure **un élément essentiel du culte chrétien**. »

(Maurice Gilbert. s.j. *Les louanges du Seigneur*, Desclée, 1991)

Le livre des Psaumes (ספר תהילים *Sefer Tehillim* en hébreu), *Livre des Louanges*, aussi appelé Psautier, est un livre de la Bible. Il est le premier de la section des *Ketouvim*, selon le canon de la Bible hébraïque. Dans l'Ancien Testament des chrétiens, sa place a été variable. Elle s'est fixée au XIII<sup>e</sup> siècle entre le *livre de Job* et celui des *Proverbes*.

Le mot « psautre » vient du grec ψαλμός (*psalmos*) de ψάλλειν, « **pincer les cordes d'un instrument** », traduisant l'hébreu *mizmôr* servant de titre à nombre des louanges.



Dans la tradition juive, le Psautier est divisé, par analogie au Pentateuque, en **cinq livres**, chacun se concluant par une doxologie ou bénédiction :

1. le premier livre comprend 41 Psaumes, à l'exception des Psaumes 1. Les critiques s'accordent à penser que si l'autorité davidique ne peut être formellement établie, cette section est probablement la plus ancienne des Psaumes.
2. le second livre comprend 31 Psaumes (42-72). 18 sont attribués à David, et un à Salomon (Psaume 72), bien que « *Le'Shlomo* » pourrait signifier « destiné à Salomon ». Le reste est anonyme.
3. le troisième livre comporte 17 Psaumes (73-89). Le Psaume 86 est attribué à David, le Psaume 88 à **Heman** l'Ezrahite, et le Psaume 89 à Ethan l'Ezrahite.
4. le quatrième livre comporte également 17 Psaumes (90-106), le Psaume 90 étant attribué à Moïse, les Psaumes 101 et 103 à David.
5. le cinquième livre comporte les 44 Psaumes restants. 15 parmi ceux-ci sont attribués à David, un (Psaume 127) à Salomon (cf. second livre).

Soit au total, **150 psaumes** que l'on numérote de deux façons selon que l'on compte selon la Bible hébraïque ou selon la Septante\*.

\* *La Septante (LXX, latin : Septuaginta) est une traduction de la Bible hébraïque en grec. Par extension, on appelle Septante la traduction en grec de l'Ancien Testament.*



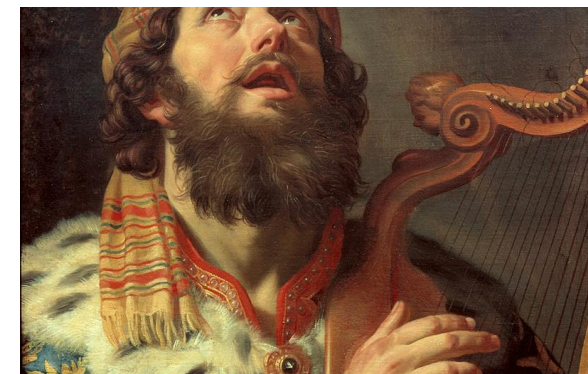
Numérotation comparée	
Texte massorétique	Septante et Vulgate
1-8	1-8
9-10	9
11-113	10-112
114-115	113
116, 1-9	114
116, 10-19	115
117-146	116-145
147, 1-11	146
147, 12-20	147
148-150	148-150

Exemple : Ps 22 (hébr. 23)

Ps. 22 (23) 1 : ?

Les principales formes sont :

1. Les hymnes
2. Les plaintes individuelles
3. Les plaintes collectives
4. Les chants de Foi (« En Toi j'ai foi »)
5. Les chants de Louange (remerciement) individuels
6. Les psaumes royaux
7. Les psaumes sapientiaux



## Un peu de technique !

♩ = 60 Joyeux

**ANTIENNE** Fam Ré♭ Mi♭ Fam  $\frac{Mi♭}{Sol}$  Fam  $\frac{Si♭m}{Ré♭}$  Do Mi♭ Lab Fam Si♭m Do

SUR NOUS, SEI-GNEUR, QUE S'IL - LU - MI - NE TON VI - SA - - - GE !

**VERSETS** Lab Lab Mi♭ Fam Si♭m Lab Lab Ré♭ *flexe*

Quand je crie, réponds-moi, Dieu ma justice ! +  
toi qui me libères dans la détresse,  
pitié pour moi, écoute ma prière !

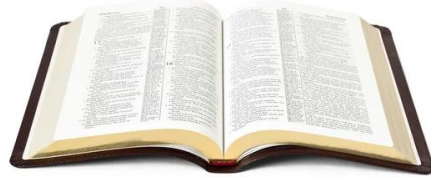
## Antienne

Il existe deux racines. D'une part, il s'agissait du grec ancien ἀντίφωνον, *antiphônnon*, formé de ἀντί, « contre » et φωνή, « voix ». Donc, cela signifiait *chant alternatif* entre deux chœurs. D'autre part, *antienne* vient également du mot *antiphonós* (*qui répond à : résonner avec*), réservé à l'accompagnement du psaume.

Un verset est un petit paragraphe qui forme une division d'un chapitre dans un livre sacré tel que la Bible.



La place primordiale des psaumes dans la Liturgie des Heures.



## Laudes du 24 mars 2022

Introduction

Antienne invitatoire

Psaume invitatoire. **Ps. 94.**

Hymne, « Venez au jour ».

**Psaume 86.**

Cantique d'Isaïe 40.

**Psaume 98.**

Parole de Dieu : (1 R 8, 51-53A)

Cantique de Zacharie.

## Vêpres du 24 mars 2022

Introduction

Hymne, Ô Père des siècles du monde.

**Psaume 112.**

**Psaume 147.**

Cantique (Ph. 2.)

Parole de Dieu : 1 J 1, 1-2.

Magnificat.

Notre Père.

Oraison.

1. **Lectures** : entre minuit et le lever du jour, ou à toute autre heure de la journée.
2. **Laudes** : à l'aube.
3. **Tierce** (troisième heure) : à 9 heures.
4. **Sexte** (sixième heure) : à midi environ
5. **None** (neuvième heure) : à 15 heures environ
6. **Vêpres** : au début de soirée (vers 17 heures)
7. **Complies** : le soir, après le coucher du soleil



On voit l'importance de cette prière qui fait partie intégrante de la « Liturgie de la Parole », « calée » entre les deux lectures de l'Ancien Testament.

D'où quelques questions :

- Comment se fait-il que nous en sachions aussi peu sur les psaumes ?
- Combien de psaumes pouvons-nous citer avec leur numéro et les premiers versets ?
- Quelle est la responsabilité de notre pratique musicale du psaume ?
- Pourquoi réserver le chant du psaume au chantre ?
- Où trouvons-nous des antiennes et des psalmodies ?

....



## Où trouver les psaumes pour les chanter ?

Dans les « Missels en tranches mensuelles » sur papier recyclé que l'on jette à la fin du mois mais ... ce n'est pas mal non plus de s'en tenir à un style.

On trouve chez Bayard-Musique des Psautiers complets (A, B, C) de divers auteurs à l'adresse suivante :

<https://www.bayardmusique.com/recherche?strKeywords=psaumes>

Par exemple pour le quatrième dimanche de Carême C on a le choix entre :

- André Gouzes
- Michel Wackenheim
- Olivier Willemin
- Thomas Ospital

<https://1drv.ms/u/s!AhWrk8pjoJshi7Ulot3cVnabr6zyhWw?e=Tes30X>



*De par sa nature même,  
le psaume doit être  
chanté.*

*A minima, l'assemblée  
chante l'antienne\*.*

*Il est bon que  
l'assemblée puisse  
également psalmodier.*

*Cela nécessite qu'elle ait  
les versets qui lui sont  
confiés.*

VERSETS

Ré Lam Sol Lam/Do Do/Mi Ré

Oui, elle est droite la parole **du** Seigneur,  
il est **fidèle** en tout ce qu'il fait.

Il aime le bon droit et **la** justice ;  
la terre est rem**plie** de son amour

\* Il n'y a pas de « refrain » dans un psaume mais une antienne !

En plus des compositeurs que nous avons évoqués et qui ont écrit des psautiers musicaux pour nos célébrations eucharistiques et pour la liturgie des Heures, de grands musiciens ont mis depuis toujours les Psaumes en musique. Quelques (insuffisantes) propositions d'écoute :

- Psaulme 33, "Resveillez-vous chacun fidele" (arr. Clement Marot) : <https://www.youtube.com/watch?v=fb6GCMzyHrU>
- Psaume 100 (Heinrich Schütz) : <https://www.youtube.com/watch?v=diknK6RL2DQ>
- Psaume 122 Laetatus sum (Claudio Monteverdi) : <https://www.youtube.com/watch?v=NN4m8bTfOKw>
- Psaume 137 (d'après le ) An Wasserflüssen Babylon, (JS Bach) : <https://www.youtube.com/watch?v=EjGdq07Fkbo>
- Psalm 13 "Herr, wie lange willst du mich", (Johannes Brahms) : <https://www.youtube.com/watch?v=ns9l6rtbr2w>
- Psaume 42 « Harre auf Gott » (Félix Mendelssohn) : <https://youtu.be/IP7D6ptj65Q?t=1>
- Psaume 24 (Lili Boulanger) La terre appartient à l'Éternel : <https://www.youtube.com/watch?v=HgLOazsklP4>
- Psaume 121, op. 72 (Darius Milhaud ) : <https://www.youtube.com/watch?v=YsGervKcDY>
- Psaume 150 (Benjamin Britten) : [Benjamin Britten Psalm 150 op. 67 – YouTube](#)
- Psaume 129 De profundis (Arvo Pärt) : [Arvo Pärt De Profundis Psalm 129 – YouTube](#)
- ...



Après la lecture qui précède immédiatement l'Évangile, on chante l'*Alléluia* ou un autre chant établi par les rubriques, selon ce que demande le temps liturgique. ***Ce genre d'acclamation constitue un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, par lequel l'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Évangile, le salue et professe sa foi en chantant.*** L'acclamation est chantée par tous debout, la chorale ou le chantre donnant l'intonation et, le cas échéant, on répète l'acclamation ; ***le verset est chanté par la chorale ou le chantre.***

- a. L'*Alléluia* est chanté en tout temps en dehors du Carême. Les versets sont pris au lectionnaire ou au *Graduale*.
- b. Pendant le Carême on remplace l'*Alléluia* par un verset avant l'Évangile, qui se trouve dans le lectionnaire. On peut encore chanter un autre psaume ou « trait », tel qu'on le trouve dans le *Graduale*. (PGMR 62).



L'acclamation de l'Évangile est le plus souvent un Alléluia, mais pas toujours.

Par exemple, pendant le Carême C on a :

1<sup>er</sup> dimanche : Ta Parole, Seigneur est vérité, et ta Loi délivrance.

2<sup>e</sup> dimanche : Gloire au Christ, Parole éternelle du Dieu vivant. Gloire à Toi, Seigneur !

3<sup>e</sup> dimanche : Gloire au Christ Sagesse éternelle du Dieu vivant ! Gloire à Toi, Seigneur !

4<sup>e</sup> dimanche : Gloire et louange à Toi, Seigneur Jésus!

5<sup>e</sup> dimanche : Gloire à Toi, Seigneur, Gloire à Toi !

Et il y a un verset ! Faut-il le chanter ? Oui ! (PGMR 62).

Comment ?

Le meilleur moyen est d'improviser ! Comment ?

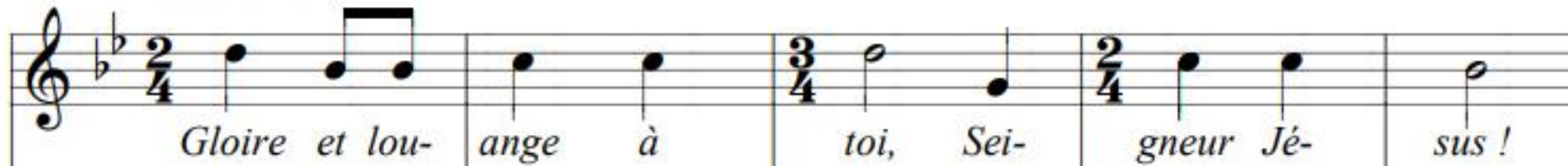
Partir de la dernière note de l'Alléluia ou du verset qui le remplace et arriver sur la première note de celui-ci !

Entraînez-vous !



Improviser le chant du verset.

4<sup>ème</sup> dimanche de Carême C



Comme la tendresse d'un père pour son enfant,  
Le Seigneur est tendresse et pitié,  
Lent à la colère et plein d'amour.



Baptême du Seigneur A

Aujourd'hui, le ciel s'est ouvert,  
L'Esprit descend sur Jésus,  
et la voix du Père domine les eaux :  
« Voici mon Fils, mon Bien-Aimé ».



# L'acclamation de l'Évangile : ce que nous nous sommes dit.

*On voit avec le prêtre  
qui préside qui dit ou  
chante le verset.*

*Il est demandé que le  
verset d'acclamation  
soit chanté.*

*Si le chantre chante ce  
verset, il doit s'y  
préparer.*

*Certains Alleluia  
donnent des indications  
pour le faire.*

Pour improviser, on peut partir soit de la dernière note de l'Alleluia, soit d'une note qui se situe dans l'accord de base de sa mélodie. On improvise sur peu de notes, deux ou trois et on essaie de finir soit sur la note de départ de l'Alleluia, soit sur la note de départ de l'improvisation.

① Al- le- lu- ia, al- le- lu- ia, Al- le- lu- ia

② Al- le- lu- ia- al- le- lu- ia, Al- le- lu- ia.

(Psalmodie pour versets chantés)

147 ©Levain

The image shows a musical score for the Alleluia. It consists of two staves, labeled 1 and 2. Staff 1 has the lyrics 'Al- le- lu- ia, al- le- lu- ia, Al- le- lu- ia'. Staff 2 has the lyrics 'Al- le- lu- ia- al- le- lu- ia, Al- le- lu- ia.'. A callout box with a blue border and rounded corners points to the end of the second staff. Inside the callout box, it says '(Psalmodie pour versets chantés)' and '147 ©Levain'. The callout box also contains a small musical notation showing a sequence of notes.

*Sinon, il faut improviser !*

Dans la prière universelle, ou prière des fidèles, **le peuple répond en quelque sorte à la parole de Dieu reçue dans la foi et, exerçant la fonction de son sacerdoce baptismal, présente à Dieu des prières pour le salut de tous.** Il convient que cette prière ait lieu habituellement aux messes avec peuple, si bien que l'on fasse des supplications pour la sainte Église, pour ceux qui nous gouvernent, pour ceux qui sont accablés par diverses misères, pour tous les hommes et pour le salut du monde entier; (PGMR 69).

Les intentions seront habituellement :

- a. pour les besoins de l'Église,**
- b. pour les dirigeants des affaires publiques et le salut du monde entier,**
- c. pour ceux qui sont accablés par toutes sortes de difficultés,**
- d. pour la communauté locale.**

Toutefois, dans une célébration particulière [confirmation, mariage, obsèques, l'ordre des intentions pourra s'appliquer plus exactement à cette occasion particulière. (PGMR 70).

C'est au prêtre célébrant de diriger la prière, de son siège. Il l'introduit par une brève monition qui invite les fidèles à prier. Il la conclut par une oraison. **Il faut que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et en peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté.** (PGMR 71).



**Kyrie  
Eleison.**

Le refrain de prière universelle.

Quelques conseils :

- Ne pas prendre des refrains trop longs ! (Sauf si l'assemblée a le texte sous les yeux)
- Un refrain de PU doit (comme tout le reste) résonner avec le temps liturgique !
- Pourquoi ne pas prendre une antienne de psaume si elle est adaptée ?
- Ou le refrain d'un répons ?
- ...



**Kyrie  
Eleison.**

*Ce n'est qu'un refrain : il doit être bref.*

*Si on introduit un nouveau refrain, il est bon que l'assemblée en ait le texte.*

*Le rôle du chanteur/animateur est réduit au minimum.*



*Si la formule est bien connue, il se contente de donner le départ.*

Mim Lam Si<sup>4</sup> Si Do Ré Mim

A musical staff in G major (one sharp) and common time (C). The melody consists of the following notes: G4 (quarter), A4 (quarter), B4 (quarter), A4-G4 (beamed eighth notes), F#4 (quarter), E4 (quarter), D4 (quarter), C4 (quarter), B3 (quarter), A3 (quarter), G3 (quarter).

Ac - cueille au creux de tes mains la pri-è-re de tes en-fants.

Quelques pistes de réflexion.

- L'assemblée n'est ni une chorale ni un orchestre.
- L'exemple donné par le chantre/animateur est essentiel .
- La gestique doit-elle tout marquer ?
- Faut-il tout diriger ?
- ....



### En amont.

- Préparer les chants : **les apprendre si nécessaire, lire toutes les paroles**, placer les respirations ;
- **Mémoriser par cœur les refrains et acclamations** ;
- Réfléchir aux *tempi* ;
- Préparer la gestuelle (début du chant, passage couplets/refrain, fin du chant) ;
- **Mettre les chants dans l'ordre** dans un classeur ou équivalent pour ne pas avoir à les chercher (*éviter les feuilles volantes*).



### Avant la célébration.

- Régler le **pupitre** (hauteur, inclinaison) ;
- S'assurer que le **micro** fonctionne et qu'il est bien positionné ;
- Installer le classeur des **partitions** sur le pupitre, il y restera pendant tout le temps de la célébration ;
- Caler avec **l'organiste** la question des tempi, des alternances ;
- Si l'on se sent stressé, faire un exercice de **relaxation**, des expirations profondes suivies d'inspirations tranquilles ;
- Puis rester assis quelques minutes à sa place et **confier au Seigneur dans la prière la mission reçue et l'assemblée**.



### Pendant la célébration.

- Tout au long de la célébration, garder la dignité de **la posture** ;
- **Écouter l'assemblée** ;
- **Participer à la prière** ;
- Être présent à la célébration, à ce qui est dit, à ce qui est fait.

### La position du corps.

- **Être stable** sur ses pieds, ni penché en avant, ni en arrière (pas de déséquilibre), sans raideur, le buste droit, la tête dans le prolongement de la colonne vertébrale.
- **Les bras sont arrondis, ouverts.**
- **Les deux mains sont libres**, le creux des mains arrondis (*éviter de tenir le feuillet de chant ou la partition, éviter de suivre du doigt ...*).



### L'invitation à la participation.

*Par l'attitude générale* (regard, visage, énergie...), **donner la bonne intention du chant.**

Le visage reflète le sens des mots prononcés, sans tomber dans une exubérance hors de propos. Des paroles de joie ou d'espérance avec un visage fermé, figé, triste, ne sont pas crédibles.

Penser à ce que l'on dit, prier ce que l'on dit, cela se reflétera sur le visage.



### Le geste de démarrage.

- **Les bras sont ouverts**, les coudes légèrement décollés.
- Si un instrument donne le ton (orgue ou autre), l'écouter calmement. **Les mains se mettent en position de départ vers la fin de l'introduction.**
- **L'avant-geste précède et prépare le départ** du chant : il indique le tempo, la nuance et le caractère du chant. Pour le réaliser, on bat le temps précédent le départ, en respirant, avec un léger rebond du poignet ou de l'avant-bras. Cela donne avec précision le début. La respiration est synchronisée avec le geste et invite l'assemblée à respirer.





### La conduite du chant.

- Le mouvement de la main n'est articulé, d'une manière générale, ni du poignet, ni du coude, mais essentiellement de l'épaule.
- Il s'effectue toujours dans la direction verticale, le mouvement d'avant en arrière ou d'arrière en avant n'étant pas lisible.
- **Le geste de direction consiste simplement à donner la pulsation avec régularité et sobriété. On ne marque pas toutes les notes, encore moins les syllabes.**
- S'il y a des notes longues, on ne marque pas tous les temps mais **simplement les appuis essentiels**. On peut redonner un élan pour les phrases musicales.
- Le geste est proportionnel à la taille de l'assemblée, en gardant la verticalité du geste (sans utiliser de grands gestes en largeur).
- On peut, si nécessaire et si on la maîtrise bien, utiliser une direction métrique (à 2/3/4 temps).
- **Si le chantre-animateur chante seul les couplets, il baisse les bras pendant ce temps.**
- **Le chantre-animateur est d'abord celui qui écoute** afin de rectifier un tempo, relancer une phrase, indiquer un caractère. **Pas de bavardage gestuel !**



## Le geste de fin.

Il s'agit d'obtenir une finale nette, mais sans brutalité :

- **Les mains soutiennent la note finale jusqu'au bout.** Elles s'élèvent légèrement pour annoncer l'arrêt. Elles coupent le son par un léger « posé ».

- **Le retour au silence se fait après quelques secondes d'immobilité avant de redescendre les mains et revenir à sa place.** Il est souhaitable que la dernière note du chant ne détruise pas ce que l'ensemble a pu éveiller. Le message du chant se prolonge et est alors intériorisé.

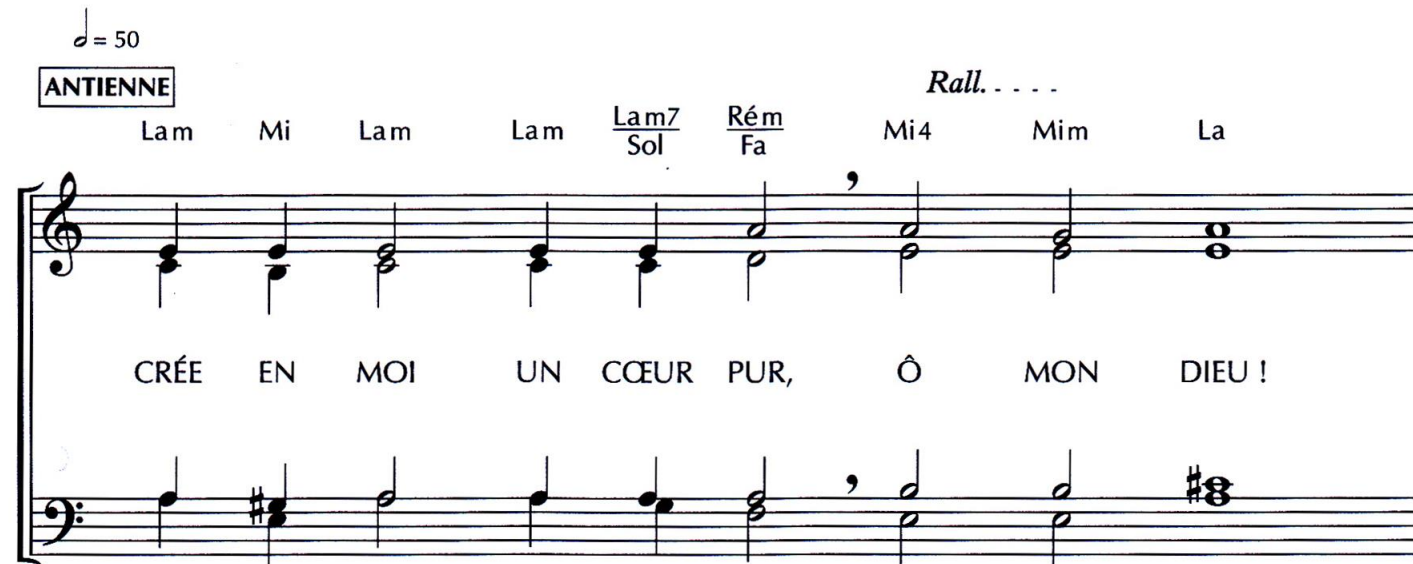
$\text{♩} = 50$

**ANTIENNE**

*Rall. . . . .*

Lam Mi Lam Lam  $\frac{\text{Lam7}}{\text{Sol}}$   $\frac{\text{Ré m}}{\text{Fa}}$  Mi<sup>4</sup> Mim La

CRÉE EN MOI UN CŒUR PUR, Ô MON DIEU !



# La direction du chant de l'assemblée : ce que nous nous sommes dit.

*L'animateur ne dirige ni un chœur ni un orchestre.*

*L'animateur ne donne pas un concert dont il serait la vedette.*

*il donne des indications simples à l'assemblée : départ et fin.*

*Une fois l'exemple (juste) donné il s'éloigne du micro.*



*Il écoute l'assemblée chanter et corrige un tempo si besoin.*

*Sa gestique doit être souple, visible, claire et ample.*

*Il s'est concerté avec l'organiste sur l'accompagnement : tempo et volume.*

*Il évite la pulsion binaire d'un seul bras et ne bouge pas quand il chante seul !*

# Rencontre 4

- Le chant d'offertoire
- Le Sanctus
- L'anamnèse
- L'Agnus Dei



37. Enfin, parmi les autres formules :

- a) certaines constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, comme l'hymne *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alléluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la communion ;
- b) certaines autres**, comme les chants pour l'entrée, ***l'offertoire***, la fraction (*Agnus Dei / Agneau de Dieu*) et la communion, ***accompagnent un rite***.

***Une manière de dire que le chant d'offertoire n'est pas obligatoire.***

74. ***La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire*** (Cf. n. 37b) qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'entrée (n. 48). ***Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même lorsqu'il n'y a pas de procession des dons.***

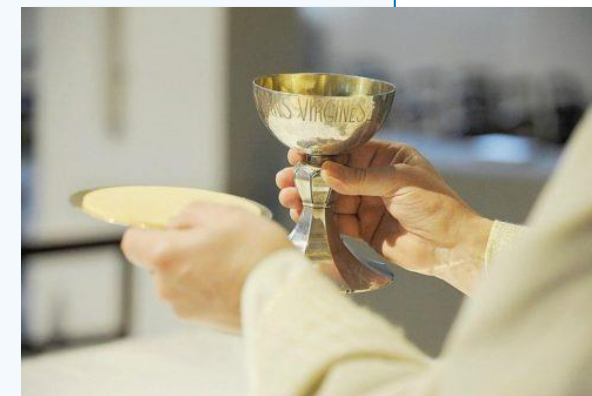


139. Lorsque **la prière universelle** est **achevée**, tous s'assoient et **on commence le chant d'offertoire** (cf. n. 74). L'acolyte ou un autre ministre laïc met sur l'autel le corporal, le purificateur, le calice, la pale et le missel.

142. ... **S'il n'y a pas de chant d'offertoire ou si l'on ne joue pas de l'orgue**, le prêtre peut, en présentant le pain et le vin, dire à haute voix les formules de bénédiction, et chaque fois le peuple répond : *Benedictus Deus in saecula* (Béni soit Dieu).

390. Il appartient aux Conférences des évêques de définir et, après confirmation des actes par le Siège Apostolique, d'introduire dans le Missel lui-même les adaptations indiquées dans cette Présentation et dans la liturgie de la messe, et qui concernent :

- les gestes et attitudes des fidèles (cf. n. 43) ;
- les gestes de vénération de l'autel et de l'Évangéliste (cf. n. 273) ;
- **les textes des chants d'entrée, d'offertoire et de communion** (cf. nn. 48, 74, 87) ;
- les lectures de la Sainte Écriture à prendre dans des circonstances particulières (cf. n. 362) ;
- la manière de donner la paix (cf. n. 82) ;
- la manière de recevoir la communion (cf. nn. 160, 283) ;
- la matière de l'autel, du mobilier liturgique, surtout des vases sacrés, ainsi que la matière, la forme et la couleur des vêtements liturgiques (cf. nn. 301, 326, 329, 342-346).



### Dans les premiers temps

Dans l'Église ancienne, au IV<sup>e</sup> siècle, l'offertoire faisait partie des processions. Pendant la procession d'apport des dons à l'autel, on chantait un psaume responsorial, c'est-à-dire une antienne avec un certain nombre de versets. Ce chant est exécuté par la Schola et dure autant de temps que dure la procession. Ce chant doit exprimer la jubilation avec laquelle les fidèles offrent leurs dons. Il doit créer une « atmosphère de fête ». Le texte de ces chants est principalement emprunté au psautier.

### Avant Vatican II

Après Trente, on finit par considérer l'offertoire comme un « petit canon ». Il devient d'autant plus important que le canon est dit à voix basse. Les fidèles ont tendance à s'offrir eux-mêmes avec les oblats, alors que la véritable offrande a lieu au sein de la prière eucharistique.

*« Nous offrons tout ce que nous sommes, nous déposons sur la patène l'humble pain de notre quotidien et nous recevons en échange la vie même de Dieu. »*



### L'offertoire après Vatican II

Il est présenté comme la présentation des dons, car la véritable offrande est celle du Christ et de l'Église et elle s'exprime dans la prière eucharistique. La préparation des dons fait partie d'un ensemble : la liturgie eucharistique qui est divisée en trois parties : il prit le pain (présentation des dons), il rendit grâce (les dons offerts vont devenir corps et sang), il fiat la fraction et le donna (dans la communion, les fidèles reçoivent le corps et le sang).

Donc, la présentation des dons fait partie de cet ensemble et ne peut être considéré en dehors de son rapport avec la prière eucharistique. Ce qui a des conséquences sur les chants proposés pour ce moment de la messe.

Vatican II plaide donc pour un retour de la procession des offrandes. Le chant d'offertoire retrouve sa vraie nature de processionnel.

### Faut-il chanter ?

*Après une liturgie de la Parole très dense et avant la prière eucharistique, on sent le besoin d'un moment de détente, Aussi préfère-t-on souvent le silence, ou le jeu d'un instrument. (Joseph Gélineau).*





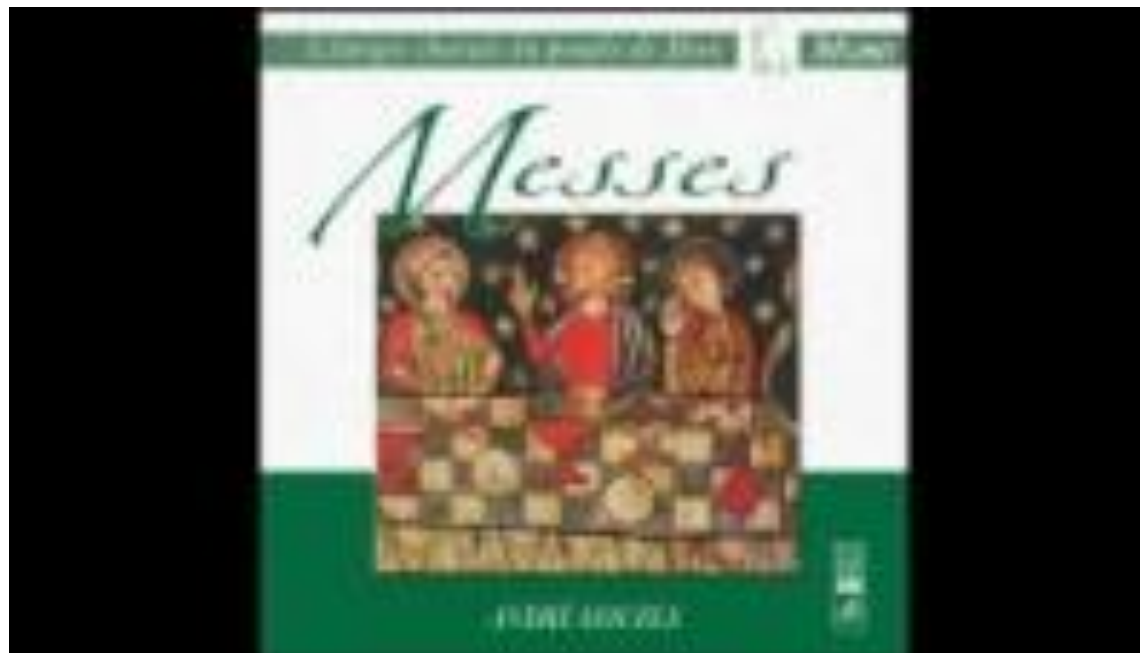
## Le chant d'offertoire. Dans l'ancienne liturgie gallicane et chez les orthodoxes.

Dans ces liturgies, existait et existe encore « La grande entrée ». Chez les orthodoxes, on chante le *Cherubikon* qui compare la procession au cortège des anges qui escortent le Roi de l'Univers :

*Nous qui mystiquement représentons les Chérubins et qui, en l'honneur de la vivifiante Trinité, chantons l'hymne trois fois sainte, déposons toute sollicitude mondaine pour recevoir le Roi de toutes choses invisiblement escorté des milices angéliques, Alléluia, alléluia, alléluia.*

On retrouve quelques chants français inspirés de ce *Cherubikon* :

- Lucien Deiss B 31-46, *Unis au chœur des Chérubins* ;
- André Gouzes, B 104, *Dans ce mystère*, Offertoire de la messe du premier mode ;
- Pierre Doury, D 38-45, *Nous qui dans ce mystère.*



« Aujourd'hui, nous sommes en présence de nombreux nouveaux chants destinés à accompagner ce moment rituel de la célébration. A nouveau, **leur texte témoigne de la manière dont est comprise la théologie de l'eucharistie**, et plus particulièrement celle de la prière eucharistique. Le frère P. Prétot constate qu'aujourd'hui '*la conscience et la nature de la prière eucharistique reste globalement encore assez faible*'. On remarque d'ailleurs aujourd'hui **un risque de retourner à une anticipation de l'offrande de l'assemblée avec le Christ au moment de la procession des dons**, alors que cette offrande est située au cœur de la prière eucharistique, après le récit de l'Institution. Une accentuation trop importante de la consécration, au détriment de l'aspect consécraire de l'entièreté de la prière eucharistique n'est pas étrangère à ce retour d'une 'pré-offrande' au début de la liturgie eucharistique.

Il ressort donc que **le choix d'un chant d'offertoire ne peut se faire uniquement pour lui-même : il est en corrélation profonde avec l'ensemble de toute la liturgie eucharistique**, un ensemble rituel qui actualise le repas du Christ au cours duquel il 'prit le pain et la coupe, il rendit grâce, fit la fraction et les donna à ses disciples en disant : Prenez, mangez, buvez : ceci est mon corps ; ceci est la coupe de mon sang. Vous ferez cela en mémoire de moi »

Philippe Robert, *Le chant d'offertoire* in La Maison-Dieu, 302, Décembre 2020)



*Il n'est pas obligatoire, on peut préférer le silence ou un instrument.*

*Il fait partie intégrante de la liturgie eucharistique.*



*Nous t'offrons, Seigneur, ce sacrifice,  
Que ce pain soit ton corps livré pour nous !  
Que ce vin soit ton sang,  
Pour le pardon de nos péchés !*

*Il faut le choisir avec soin sur un plan théologique.*



*Il ne s'agit pas d'offrir la vie des fidèles.*

37. Enfin, parmi les autres formules :

- a) ***certaines constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même***, comme l'hymne *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alléluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la communion ;
- b) ***certaines autres***, comme les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (*Agnus Dei / Agneau de Dieu*) et la communion, ***accompagnent un rite***.

79. On peut distinguer comme suit les principaux éléments qui forment la prière eucharistique :

- a. L'action de grâce (qui s'exprime surtout dans la préface) : le prêtre, au nom de tout le peuple saint, glorifie Dieu le Père et lui rend grâce pour toute l'œuvre de salut ou pour un de ses aspects particuliers, selon la diversité des jours, des fêtes ou des temps.
- b. L'acclamation : ***toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le Sanctus***. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre.
- c. ...



216. La préface est chantée ou dite uniquement par le prêtre célébrant principal. ***Mais le Sanctus est chanté ou récité par tous les concélébrants avec le peuple et la chorale.***

217. Le *Sanctus* achevé, les prêtres concélébrants poursuivent la Prière eucharistique de la manière décrite ci-dessous. Seul, le célébrant principal fait les gestes, à moins d'indication différente.

366. ***Il n'est pas permis de substituer d'autres chants aux chants placés dans la liturgie de la messe, comme par exemple l'Agnus Dei (Agneau de Dieu).***



Musical score for the Sanctus, showing the lyrics: "Saint, Saint, Saint le Seigneur, Dieu de l'univers!". The score is written on two staves (treble and bass clef) with a key signature of one flat (B-flat) and a common time signature (C). The lyrics are: "Saint, Saint, Saint le Seigneur, Dieu de l'univers!".



**Le Sanctus est le cantique de la liturgie céleste, cité dans l'Apocalypse** (Ap 4,8), en écho à l'Ancien Testament. La première partie de ce chant vient en effet du Livre d'Isaïe (Is 6,3), lorsque le prophète Isaïe entend les séraphins le chanter devant le « Seigneur Sabaoth », c'est-à-dire Seigneur des armées célestes, qui exécutent ses ordres pour gouverner l'univers. Dans le judaïsme, cette prière est la troisième bénédiction de la *Amida* :

קְדוֹשׁ קְדוֹשׁ קְדוֹשׁ ה' צְבָאוֹת מְלֵא כָּל הָאָרֶץ כְּבוֹדוֹ

*Kadosh Kadosh Kadosh Adonai Tz'vaoth M'lo Khol Ha'aretz K'vodo.*

« Saint, Saint, Saint, le Seigneur des multitudes,  
la terre entière est remplie de sa gloire (Is 6:3). »

Le *Sanctus* est **l'une des principales acclamations** dans les Églises dites « des origines », c'est-à-dire principalement les catholiques et les orthodoxes. On trouve ses deux premiers vers à l'intérieur du *Te Deum*. **Le mot « Saint » est répété trois fois pour magnifier la louange à Dieu et Lui rendre gloire.**

La amida, est un ensemble de bénédictions occupant une place centrale dans les offices de prière du judaïsme.



## Le Sanctus. Son usage.

Dans la célébration de la messe, ***parfois l'exécution du Sanctus connaissait, quel que soit le type de musique, une particularité : celui-ci était fréquemment fragmenté, sans être chanté directement jusqu'à la fin.***

Surtout en France, il y avait un remplacement. Après le verset *Benedictus*, la schola se taisait, pendant que le célébrant élevait l'hostie. Puis, le chœur recommençait le chant, mais au lieu du deuxième *Hosanna*, il s'agissait du motet *O salutaris Hostia* de Thomas d'Aquin.

La PGMR ne précise rien au regard de cette fragmentation. L'article 366 exprime simplement : « *Il n'est pas permis de substituer d'autres chants aux chants placés dans la liturgie de la messe, comme l'Agnus Dei* ». Dans quelques endroits, la fragmentation du Sanctus reste, en fait, en usage. ***Mais avec l'article 79b, déjà mentionné au-dessus, il est probable que la fragmentation avec une distribution différente, manière traditionnelle et assez esthétique, n'est plus recommandée.***

En musique, une autre pratique courante a été de ***séparer le Sanctus et le Benedictus*** comme deux partitions différentes, alors que le Benedictus fait partie intégrante du texte du Sanctus.



À Toi, Dieu, notre louange !  
Nous t'acclamons : tu es Seigneur !  
À Toi, Père éternel,  
L'hymne de l'univers.

Devant Toi se prosternent les archanges,  
Les anges et les esprits des cieux ;  
Ils Te rendent grâce ;  
Ils adorent et ils chantent :

***Saint, Saint, Saint, le Seigneur,  
Dieu de l'univers*** ;

Le ciel et la terre sont remplis  
De Ta gloire,

C'est Toi que les Apôtres glorifient,  
Toi que proclament les prophètes,  
Toi dont témoignent les martyrs ;

C'est Toi que par le monde entier  
L'Église annonce et reconnaît.  
Dieu, nous T'adorons : Père infiniment saint,  
Fils éternel et bien-aimé,  
Esprit de puissance et de paix.

Christ, le Fils du Dieu vivant,  
Le Seigneur de la gloire,  
Tu n'as pas craint de prendre chair  
Dans le corps d'une vierge pour libérer  
l'humanité captive.

Par ta victoire sur la mort,  
Tu as ouvert à tout croyant les portes  
du Royaume ;  
Tu règnes à la droite du Père.

Tu viendras pour le jugement.  
Montre-Toi le défenseur et l'ami  
des hommes sauvés par Ton sang ;  
Prends-les avec tous les saints  
Dans Ta joie et dans Ta lumière.

Sauve ton peuple, Seigneur,  
Et bénis Ton héritage.  
Dirige les tiens  
Et conduis-les jusque dans l'éternité.

Chaque jour nous te bénissons  
Et nous louons Ton nom à jamais  
Et dans les siècles des siècles.

Daigne, Seigneur, en ce jour,  
Nous garder de tout péché.  
Aie pitié de nous, Seigneur,  
Aie pitié de nous.

Que ta miséricorde soit sur nous,  
Seigneur,  
Car nous avons mis en Toi notre  
espérance.  
En Toi, Seigneur, j'ai mis mon  
espérance :  
Que je ne sois jamais confondu.





## La triple acclamation du Sanctus. Le texte.

La première partie du *Sanctus* vient d'Isaïe au chapitre 6.

**01** L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur qui siégeait sur un trône très élevé ; les pans de son manteau remplissaient le Temple.

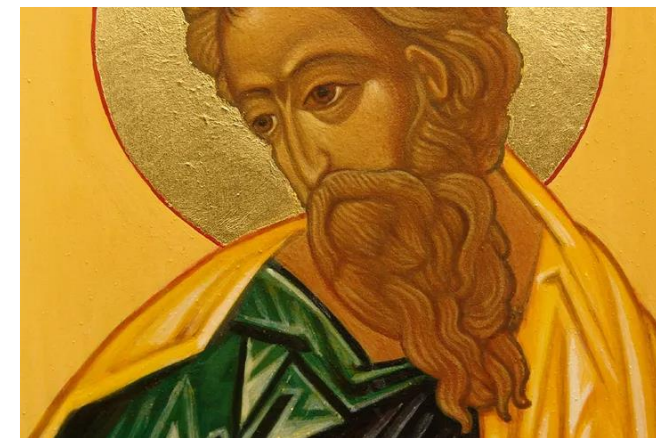
**02** Des séraphins se tenaient au-dessus de lui. Ils avaient chacun six ailes : deux pour se couvrir le visage, deux pour se couvrir les pieds, et deux pour voler.

**03** Ils se criaient l'un à l'autre : « ***Saint ! Saint ! Saint, le Seigneur de l'univers ! Toute la terre est remplie de sa gloire.*** »

La deuxième partie du *Sanctus* vient de l'acclamation des rameaux (Mt 21, 9).

**08** Dans la foule, la plupart étendirent leurs manteaux sur le chemin ; d'autres coupaient des branches aux arbres et en jonchaient la route.

**09** Les foules qui marchaient devant Jésus et celles qui suivaient criaient : « Hosanna au fils de David ! ***Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna au plus haut des cieux !*** »



## Le Sanctus : un chant « *lancé* » qui conclut la préface.

- « Le Seigneur soit avec vous »
- « Et avec votre esprit »
- « Élevons notre cœur »
- « Nous le tournons vers le Seigneur »
- « Rendons grâce au Seigneur notre Dieu »
- « Cela est juste et bon »
- « Vraiment, il est juste et bon ...»

Ici commence ce que le missel appelle Préface. Ce mot, qui vient de la tradition religieuse romaine, désignait une prière solennelle prononcée devant l'assemblée (*prae* : devant ; *fari* : parler). Dans la messe, il s'agit d'**une proclamation solennelle du mystère de la Rédemption**. Cette proclamation est faite **sous la forme d'une action de grâce** telle qu'on en trouve dans les lettres de saint Paul sous la forme d'hymnes à la louange de Dieu. Depuis la réforme liturgique, le missel romain propose une plus grande variété de préfaces. La richesse des formulaires permet d'**exprimer cette action de grâce d'une manière qui correspond au temps liturgique et à la fête célébrée**, et d'aider les fidèles à mieux entrer dans ce mystère.

C'est pourquoi, avec tous les anges et tous les saints, ***nous chantons*** l'hymne de ta gloire et ***nous proclamons*** :

***SAINT ! SAINT ! SAINT !***



# Le Sanctus : le choisir.

Les demandes expresses de la PGMR :

- L'acclamation : toute l'assemblée, **s'unissant aux puissances d'en haut**, chante le *Sanctus*. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre (PGMR 79b).
- **Il n'est pas permis de substituer d'autres chants aux chants placés dans la liturgie de la messe**, comme par exemple l'*Agnus Dei* (Agneau de Dieu).



En canon ou à l'unisson T. et M. : D. Julien - A 3

**(A) Eclatant, solennel (B) (C)**

**ff** Le Sei- gneur est Saint! Le Sei- gneur est Saint! Le Sei- gneur est Saint!

**ff** Le Sei- gneur est Saint! Le Sei- gneur est Saint!

Plus vite **ff** Le Sei- gneur est Saint!

V.1. Le Sei- gneur est no- tre Dieu, Le Seigneur est no- tre Pè- re, Il

rè- gne dans les cieux, Qu'Il rè- gne sur la ter- re!

Plus doux et bien lié

v.2. Bé- ni — qui vient au nom du Sei-

gneur! — Bé- ni — lui — qui vient ré- gner dans nos cœurs.

Dernier Refrain  
CANON **(A) Eclatant (B) (C) ralentir**

**ff** Ho- san — na! Ho- san — na! Ho- san — na!

**ff** Ho- san — na! Ho- san — na!

**ff** Ho- san — na!

**NON!**

*Comme pour les textes de l'ordinaire, on chante le texte et pas autre chose.*

*Il fait partie des acclamations qui constituent un rite en elles-mêmes.*

La triple acclamation a quelque chose de trinitaire. *La remplacer par une suite de Sanctus sans fin ou presque, traduit une méconnaissance de ce qu'est cette acclamation. (Sanctus de la messe de Saint François-Xavier ...)*

*La triple acclamation doit résonner comme un cri !*

*Le « Hosanna » est chanté joyeusement !*



Anamnèse : action d'évoquer des antécédents à travers un récit.

Le **rite romain** dans la forme ordinaire utilise les formules suivantes d'anamnèse :

1. Prière eucharistique I ou canon romain : *C'est pourquoi nous aussi, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, faisant mémoire de la Passion bienheureuse de ton Fils, Jésus Christ, notre Seigneur, de sa résurrection du séjour des morts et de sa glorieuse ascension dans le ciel, nous te présentons, Dieu de gloire et de majesté, cette offrande prélevée sur les biens que tu nous donnes, le sacrifice pur et saint, le sacrifice parfait, pain de la vie éternelle et coupe du salut.*
2. Prière eucharistique II : *Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection de ton Fils, nous t'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut, et nous te rendons grâce, car tu nous as choisis pour servir en ta présence.*
3. Prière eucharistique III : *En faisant mémoire de ton Fils, de sa passion qui nous sauve, de sa glorieuse résurrection et de son ascension dans le ciel, alors que nous attendons son dernier avènement, nous présentons cette offrande vivante et sainte pour te rendre grâce.*
4. Prière eucharistique IV : *Voilà pourquoi, Seigneur, nous célébrons aujourd'hui le mémorial de notre rédemption : en rappelant la mort de Jésus Christ et sa descente au séjour des morts, en proclamant sa résurrection et son ascension à ta droite dans le ciel, en attendant aussi qu'il vienne dans la gloire, nous t'offrons son corps et son sang, le sacrifice qui est digne de toi et qui sauve le monde.*



Dans le rite romain, depuis le concile Vatican II, *l'anamnèse de la prière eucharistique est précédée par une acclamation du peuple, qui suit immédiatement la consécration du pain et du vin.*

Trois formes peuvent être dites ou chantées :

*Acclamons le mystère de la foi :*

**Nous** annonçons ta mort, Seigneur Jésus, nous proclamons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire.

*Qu'il soit loué le mystère de la foi :*

Sauveur du monde, sauves nous ! Par ta croix et ta résurrection, **tu** nous as libérés !

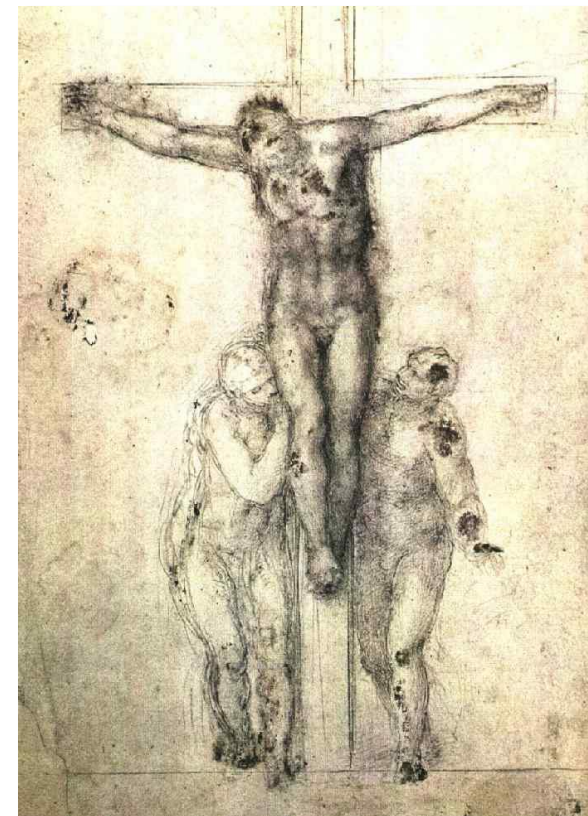
*Proclamons le mystère de la foi :*

Gloire à **toi** qui étais mort, gloire à toi qui es vivant, notre Sauveur et notre Dieu : viens Seigneur Jésus !



2. La nature sacrificielle de la messe, solennellement affirmée par le concile de Trente en accord avec toute la tradition de l'Église, a été professée de nouveau par le II<sup>e</sup> concile du Vatican, qui a énoncé, au sujet de la messe, ces paroles significatives : « *Notre Sauveur, à la dernière Cène, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre pour confier à l'Église, son épouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection.* »

Ce qui est ainsi enseigné par le concile est également exprimé de façon concordante par les formules de la messe. En effet, la doctrine signifiée avec précision par cette phrase d'un sacramentaire ancien, appelé léonien : « *Chaque fois que nous célébrons ce sacrifice en mémorial, c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit* », cette doctrine est développée de façon claire et précise dans les prières eucharistiques ; ***dans ces prières, en effet, lorsque le prêtre proclame l'anamnèse, en s'adressant à Dieu au nom de tout le peuple, il lui rend grâce et lui offre le sacrifice vivant et saint***, c'est-à-dire l'oblation de l'Église et la victime par l'immolation de laquelle Dieu nous a rétablis dans son Alliance, et il prie pour que le Corps et le Sang du Christ soient un sacrifice digne d'être agréé par le Père et qui sauve le monde.



37. Enfin, parmi les autres formules :

- a) certaines constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, comme l'hymne *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alléluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, ***l'acclamation d'anamnèse***, le chant après la communion ;
- b) certaines autres, comme les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (*Agnus Dei / Agneau de Dieu*) et la communion, accompagnent un rite.

79. On peut distinguer comme suit ***les principaux éléments qui forment la prière eucharistique*** :

- a. L'action de grâce (qui s'exprime surtout dans la préface) : ...
- b. L'acclamation : ...
- c. L'épiclese : ...
- d. Le récit de l'Institution et la consécration : ...
- e. ***L'anamnèse : en accomplissant l'ordre reçu du Christ Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres, l'Église fait mémoire du Christ lui-même, célébrant principalement le mémorial de sa passion bienheureuse, de sa glorieuse résurrection, et de son ascension dans le ciel.***
- f. L'offrande : ...
- g. Les intercessions : ...
- h. La doxologie finale : ...



Du grec *ana* “vers le haut” et *mnésis* “action de se souvenir”. Prière Canon de la messe, qui vient immédiatement après la consécration. Elle se greffe après l’acclamation des fidèles, sur l’ordre de réitération qui conclut le récit de l’institution eucharistique : “Faites ceci en mémoire de moi” (en grec *eis tèn émèn anamnèsin*, Lc 22,19 et 1 Co11, 24-25).

Les formules d’anamnèse sont très reconnaissables. La prière *Unde et memores* du canon romain commence ainsi : “C’est pourquoi nous aussi, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, faisant mémoire...”. Les expressions de la Prière eucharistique III, par exemple sont voisines : “En faisant mémoire de ton Fils...”.

***Souvenir “eucharistique” c’est à dire reconnaissant, de l’Eglise , l’anamnèse est aussi un appel au souvenir de Dieu ; ainsi l’actualisation liturgique du sacrifice de la nouvelle Alliance peut-être comprise comme la rencontre du souvenir descendant de Dieu – dont la mémoire ne saurait être en défaut – et du souvenir montant de l’Église obéissant à l’invitation du Seigneur.***

Dom Robert Le Gall – *Dictionnaire de Liturgie*.

**Anabase** (en grec ancien ἀνάβασις / *anabasis*) signifie « montée » ou « ascension ».

**Catabase** (du grec ancien κατάβασις / *katábasis*, signifie « descente, action de descendre »).



*Normalement, c'est le prêtre qui préside qui lance le chant, mais ...*

*Sauveur du monde, sauves nous !  
Par ta croix et ta résurrection, tu nous as libérés !*

*... il peut laisser le chantre le faire. Il faut donc s'accorder avant la messe.*

*Gloire à toi qui étais mort, gloire à toi qui es vivant, notre Sauveur et notre Dieu : viens Seigneur Jésus !*



*Là encore, on évitera les formules brodées « autour ».*



*Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus, nous proclamons ta résurrection, nous attendons ta venue dans la gloire.*

*Et on a le choix entre trois formules !*

37. Enfin, parmi les autres formules :

- a) **certaines constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même**, comme l'hymne *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alléluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la communion ;
- b) **certaines autres**, comme les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (***Agnus Dei / Agneau de Dieu***) et la communion, **accompagnent un rite**.

366. **Il n'est pas permis** de substituer d'autres chants aux chants placés dans la liturgie de la messe, comme **par exemple l'Agnus Dei** (Agneau de Dieu).

The image shows a musical score for the Agnus Dei, featuring three verses of lyrics. A large, bold, red watermark with the word "NON!" is superimposed over the score, indicating that substituting other chants is not permitted. The score includes a solo part and three verses of lyrics.

Solo FAm MI<sup>b</sup> LA<sup>b</sup> MI<sup>b</sup> LA<sup>b</sup> RE<sup>b</sup> MI<sup>b</sup>

1. Tu don - nes Joie au mon de: JOIE.  
2. Tu don - nes Vie au mon de: VIE.  
3. Tu don - nes Paix au mon de: PAIX.

RE<sup>b</sup> MI<sup>b</sup> RE<sup>b</sup> MI<sup>b</sup> FAm

1. TU DON - NES JOIE AU MON - DE - DE.  
2. TU DON - NES VIE AU MON - DE - DE.  
3. TU DON - NES PAIX AU MON - DE - DE.



83. Le prêtre rompt le pain eucharistique, aidé, le cas échéant, par le diacre ou un concélébrant. Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène et qui a donné son nom à toute l'action eucharistique à l'âge apostolique, signifie que les multiples fidèles, dans la communion à l'unique pain de vie, qui est le Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde, deviennent un seul Corps (1 Co 10, 17). La fraction commence après le rite de la paix, et se fait avec le respect qui s'impose, en évitant de le prolonger sans nécessité ou de lui donner trop d'importance. Ce rite est réservé au prêtre et au diacre.

Le prêtre rompt le pain et met dans le calice une parcelle de l'hostie pour signifier l'unité du Corps et du Sang du Seigneur dans l'œuvre du salut, c'est-à-dire le Corps du Christ Jésus vivant et glorieux. ***L'invocation Agnus Dei (Agneau de Dieu) est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots : dona nobis pacem (donne-nous la paix).***

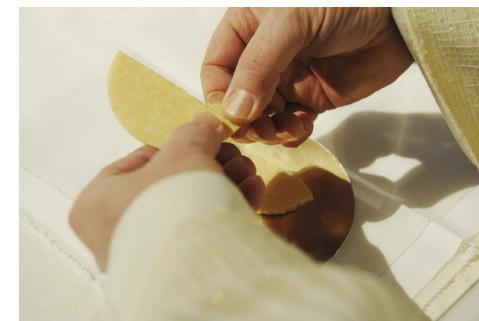


Agneau de Dieu qui enlèves **les** péchés du monde,  
Prends pitié de nous,  
Agneau de Dieu qui enlèves **les** péchés du monde,  
Prends pitié de nous  
Agneau de Dieu qui enlèves **les** péchés du monde,  
Donne-nous la paix !

Tout comme les *Kyrie, Gloria*, l'origine de ce chant se trouve dans la tradition byzantine. Avant que l'Église en Occident n'adopte l'*Agnus Dei*, le texte biblique Saint Jean 1,29 *Voici l'Agneau de Dieu, qui...* était déjà en usage dans la messe de saint Jacques en grec.

L'*Agnus Dei* était pratiqué au Saint-Siège, déjà au VIII<sup>e</sup> siècle. Avec le sacramentaire grégorien *Hadrianum*, évolué et complété en Gaule, sa pratique devint universelle. Il s'agissait de l'un des fruits des réformes liturgiques successives, par les papes saint Grégoire le Grand († 604), Serge I<sup>er</sup> et Grégoire II († 731), afin d'enrichir la liturgie de l'Église.

Au regard du texte, ce sacramentaire *Hadrianum* préparait déjà le texte du missel romain actuel. Mais il fallait attendre la Contre-Réforme de sorte que les variantes soient supprimées. Ainsi, un missel romain de 1558 employait trois versets différents : « *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine ; Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine ; Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* » À la suite du concile de Trente, le missel romain, qui fut édité en 1570 sous le pontificat de Pie V, fixa, pour la première fois, le texte officiel actuel de la messe dont l'*Agnus Dei*, étant en usage jusqu'ici.



*Ce chant d'origine byzantine est entré dans notre liturgie au VIII<sup>e</sup> siècle.*

*Comme le Gloria, il fait partie d'un héritage que nous devons transmettre.*

*Depuis la nouvelle traduction du Missel romain, l'Agneau de dieu enlève **les** péchés du monde.*

*On le chante au moment de la fraction du pain, rite qu'il accompagne.*

*On ne remplace pas son texte par des « variations autour » !*



# Rencontre 5

- Chant de communion, chant de méditation ou d'action de grâce ?
- Chant « de sortie » ou chant d'envoi ?
- Conclusions



**86. Pendant que le prêtre consomme le Sacrement, on commence le chant de communion pour exprimer par l'unité des voix l'union spirituelle entre les communiant, montrer la joie du cœur et mettre davantage en lumière le caractère « communautaire » de la procession** qui conduit à la réception de l'Eucharistie. Le chant se prolonge pendant que les fidèles communient. Mais il s'arrêtera au moment opportun s'il y a une hymne après la communion.

On veillera à ce que les choristes aussi puissent communier commodément.

**87. Pour le chant de communion, on peut prendre soit l'antienne du Graduale romanum, avec ou sans psaume, soit l'antienne avec son psaume du Graduale simplex, ou un autre chant approprié approuvé** par la Conférence des évêques. **Le chant est exécuté soit par la chorale seule, soit par la chorale ou le chantre avec le peuple.**

S'il n'y a pas de chant, l'antienne proposée dans le Missel peut être dite soit par les fidèles, soit par quelques-uns d'entre eux, soit par un lecteur ou, à défaut, par le prêtre, après avoir lui-même communié et avant qu'il ne distribue la communion aux fidèles.





Le chant de communion est **le dernier chant rituel** de la célébration eucharistique au sens où il accompagne un rite. Voir le rappel ci-dessous de la PGMR :

37. Enfin, parmi les autres formules :

- a) certaines constituent un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, comme l'hymne *Gloria*, le psaume responsorial, l'*Alléluia* et le verset avant l'Évangile, le *Sanctus*, l'acclamation d'anamnèse, le chant après la communion ;
- b) certaines autres, comme les chants pour l'entrée, l'offertoire, la fraction (*Agnus Dei / Agneau de Dieu*) et **la communion**, accompagnent un rite.

Depuis les tout premiers siècles, le chant d'un psaume accompagnait la procession de communion. Plus tard, d'autres chants apparaîtront, notamment les antiennes qui encadrent le psaume. Au VIII<sup>e</sup> siècle, **le psaume de communion devient obligatoire**. Au Moyen-Âge, la raréfaction des communions fit disparaître le psaume ; seule l'antienne demeura, chantée après la communion. Nous avons hérité aujourd'hui de ces deux moments où le chant trouve sa place : **pendant ou après la communion**. Mais, **selon le choix, le chant de communion n'a ni le même sens ni la même teneur**. (SNPLS)



**Dans ce premier cas**, le chant accompagne la procession de communion. Quel en est le sens ? La Présentation générale du missel romain (PGMR) écrit que le chant de communion « exprime par l'unité des voix l'union spirituelle entre les communiants, montre la joie du cœur et **met davantage en lumière le caractère communautaire de la procession** qui conduit à la réception de l'Eucharistie » (n° 86). **Ce chant prendra donc, de préférence, la forme d'un processionnel, c'est-à-dire d'un chant dont le refrain puisse être facilement repris par une assemblée qui n'a, entre les mains, ni manuel, ni feuille de chant.** On peut aussi choisir un chant ou un motet que la chorale chante seule. Le chant crée alors un climat propice au recueillement et permet à chacun de se préparer au don que le Christ fait de son corps et de son sang. Quelle que soit la forme retenue, **le choix des paroles est déterminant. Elles ont à développer un aspect du mystère de l'Eucharistie ou à mettre en lien les texte du jour** avec la communion. (SNPLS)

Comme tout chant rituel de la messe, le chant de communion doit respecter les deux critères essentiels dégagés plus haut :

- accompagner un rite,
- **être cohérent avec le temps liturgique ou la fête célébrée.**



Si l'on chante après la communion, le chant peut encore être de deux natures : soit un chant de méditation, soit un chant de louange, selon que dit la PGMR :

**88. Lorsque la distribution de la communion est achevée**, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. **Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange.**

C'est la première et unique mention de la catégorie « **chant de louange** » dans la PGMR, une catégorie aujourd'hui un peu « envahissante ». Il n'est d'ailleurs pas certain que l'appellation utilisée par la PGMR recouvre ou désigne ce que l'on appelle aujourd'hui les « chants de louange ». Il s'agit sans doute plus d'un chant de remerciement pour les grâces reçues.

Dans ce choix entre chant de méditation et chant d'action de grâces, on voit que l'on est dans deux registres musicaux aux tonalités bien différentes. **On tranchera en fonction du temps liturgique, de la fête célébrée, de la composition de l'assemblée ...**



## Chant de sortie ou chant d'envoi ?

On commence évidemment à chercher ce qui en est dit dans la PGMR. **Et on trouve : rien ...**

On se souvient alors de l'un des deux caractères d'un chant rituel : il doit accompagner une action rituelle. On ne chante pas pour le plaisir de chanter ou pour « remplir ». **Or, après le « Allez dans la paix du Christ » « Nous rendons grâce à Dieu », la messe est finie, il n'y a plus d'action, donc plus de chant !**

Alors, d'où vient cette habitude et quel sens liturgique a-t-elle ? **Il s'agit d'une survivance de l'ancien rite et notre cerveau reptilien tridentin a la peau dure ...**

*Avant le concile Vatican II, et alors que la messe était chantée en latin, il était en usage de permettre le chant de l'assemblée par un cantique populaire en français après la bénédiction et l'envoi. **Aujourd'hui, puisque les fidèles peuvent participer pleinement aux chants durant la messe, le chant de sortie en tant que tel ne semble pas avoir de raison d'être.** (SNPLS)*

Donc : **pas de « chant de sortie », mais on peut, dans certains cas, chanter un « chant d'envoi » !**



*Ne confondons donc pas chant d'envoi et chant de sortie. **Le chant d'envoi l'est avant tout par son texte qui rappelle la mission que nous avons reçue au jour de notre baptême.***

*Le chant d'envoi peut toutefois être pris à la conclusion d'un grand rassemblement ou d'une veillée. Il est même nécessaire à ce moment-là, pour rappeler la dimension à la fois communautaire et personnelle de cet envoi. (SNPLS)*

*Il existe une cote SECLI pour les chants d'envoi, portant la lettre T. On y trouve des chants tels que Si le père vous appelle (T 154 – 1, CNA 721), Peuple de frères (T 122, CNA 576), Prenons la main que Dieu nous tend (T 42 – 2, CNA 580), Appelés pour bâtir le Royaume (TK 51 – 32), Peuple de frères (T 122).*

***Béni sois-tu Seigneur  
pour ton Église  
vivante et sainte !***



Si la messe se termine aux alentours de midi, c'est-à-dire au moment de l'Angélus, pourquoi ne pas chanter un chant à Marie avant de se quitter ?

L'Angélus commémore les mystères de l'Incarnation de Jésus : annonce donnée, selon l'évangéliste Luc, par l'ange Gabriel à une jeune fille nommée Marie ; Marie accepte que le Verbe, celui qui apportera la parole de Dieu, prenne chair en elle à l'instant par le seul effet du Saint-Esprit, pour donner naissance à Jésus.

Cette prière est récitée dans l'Église latine trois fois par jour, à six heures, à midi et à dix-huit heures, mais cet horaire peut varier selon le travail et les régions. Ainsi, en France, les cloches sonnent généralement à sept heures, midi et dix-neuf heures.

Ÿ. *Angelus Domini nuntiavit Mariæ,*

Ṛ. Et concepit de Spiritu Sancto.

Ÿ. Ecce Ancilla Domini.

Ṛ. Fiat mihi secundum Verbum tuum.

Ÿ. Et Verbum caro factum est.

Ṛ. Et habitavit in nobis.

Ÿ. Ora pro nobis, Sancta Dei Genetrix.

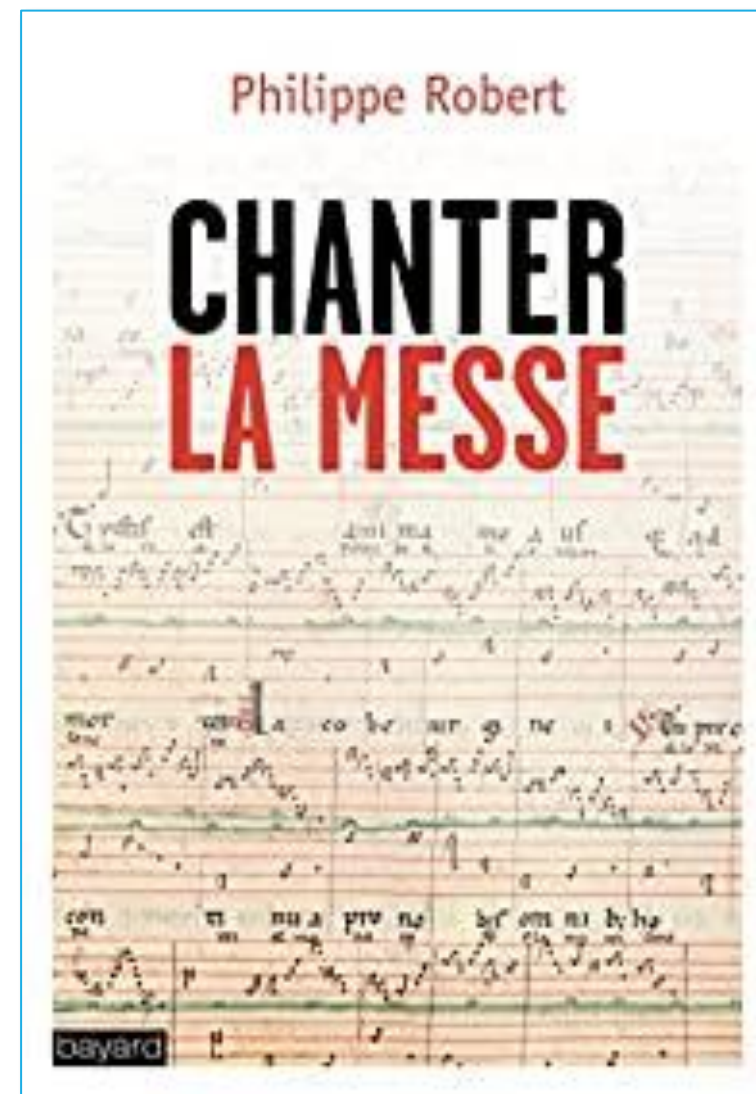
Ṛ. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.



**Je vous salue, Marie  
comblée de grâces**

# Un résumé de nos rencontres

Ce qu'il faut retenir  
quand on a oublié le  
reste !



## Avant-propos : une première remarque ...

De la même façon qu'on n'exercerait aucun métier ni aucun loisir en ignorant ses règles, on ne peut (au sens moral) exercer ce **véritable ministère du chant rituel** en étant totalement ignorant de ce qu'en dit l'Église, sauf à considérer que cela est moins important pour nous qu'un métier ou un loisir pour lequel nous nous investissons beaucoup ...

« Toutefois, **la liturgie est le sommet** auquel tend l'action de l'Église, et en même temps **la source d'où découle toute sa vertu.** » (Sacrosanctum Concilium 10).

« Certes, le chant sacré a été exalté tant par la Sainte Écriture que par les Pères et par les Pontifes romains ; ceux-ci à une époque récente, à la suite de saint Pie X, ont mis en lumière de façon plus précise **la fonction ministérielle de la musique sacrée dans le service divin.** » (Sacrosanctum Concilium 112).

Faut-il alors que chaque animateur ou chantre soit docteur en théologie, spécialité liturgie ?

Évidemment, non ! Mais après les *motu proprio* du Pape sur le ministère du lecteur, celui de l'acolyte, celui du catéchiste, **l'heure est très clairement à la formation** ! Mgr Arthur Roche, préfet de la Congrégation pour le culte divin vient d'annoncer un texte important sur la formation liturgique des laïcs, donc, des animateurs/chantres !





*Comment aborder alors l'exercice de ce ministère ?*

On le sait, ***la question de la musique dans la liturgie est des plus sensibles et difficiles, car elle touche à nos cultures, à nos sensibilités et donc à nos personnes-mêmes.*** On la réduit trop rapidement à une question de choix de répertoires. Il ne s'agit pas de ça. La formule trop entendue à ce sujet « *Il faut plaire à tout le monde* » est, au minimum très maladroite et hors sujet. Le propos de la liturgie n'est pas « de plaire » ... Nous ne pouvons utiliser à son propos des critères d'organisateur de spectacle !

Nous avons fort peu parlé de répertoires pendant nos rencontres, car cette question est secondaire, ou plutôt ***elle ne se pose après qu'on a réfléchi aux critères que nous donne l'Église pour le choix des chants*** de la célébration eucharistique.

La façon la plus simple de sortir de ces querelles de subjectivités réside dans ***l'objectivité de ce que nous dit l'Église du chant rituel. Nous y obéissons, non par soumission, mais par souci de l'unité et par conviction profonde qu'en cette matière nous sommes d'abord des héritiers.***

*Dans la liturgie terrestre nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la cité sainte de Jérusalem à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle ... (Sacrosanctum Concilium 8),*



## Quels sont, pour l'Église, les critères d'un chant pour la célébration eucharistique ? (1)

Une chose fondamentale à comprendre, mal mise en valeur, et dont le foisonnement de compositions facilite peu la compréhension :

***toute « chanson religieuse » n'a pas obligatoirement sa place dans la liturgie eucharistique.***

La liturgie est ***la prière objective de l'Église***, C'est la raison pour laquelle elle est ***régulée et organisée*** jusque dans sa musique qui exerce «une ***fonction ministérielle*** » dans le service divin.

« ***Dans la liturgie terrestre nous participons par un avant-goût à cette liturgie céleste*** qui se célèbre dans la cité sainte de Jérusalem à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle ... » (Sacrosanctum Concilium 8)



Jésus reviens, Jésus reviens  
Jésus reviens parmi les tiens  
Du haut de la croix indique-nous le chemin  
Toi qui le connais si bien.

Et quand il reviendra sur notre terre,  
Il donnera à manger à tous nos frères,  
Car comme à Cana, il multipliera  
Le pain et le vin sur la Terre.



Un autre registre !

[www.youtube.com/watch?v=o\\_IT-TywXKw](https://www.youtube.com/watch?v=o_IT-TywXKw)

## Quels sont, pour l'Église, les critères d'un chant pour la célébration eucharistique ? (2)

Il ne suffit donc pas que, dans une chanson « religieuse », « le pain » rime avec « dans nos mains » et « le Seigneur » avec « dans nos cœurs » pour que cette création ait sa place dans la liturgie eucharistique. ***Il y a ainsi tout un répertoire qui, s'il peut être utilisé en catéchèse, dans des veillées de prière ou des camps scouts, n'a pas sa place dans le culte eucharistique.*** Alors, comment discerner ?

La Constitution et la PGMR nous aident en faisant émerger des critères de choix.

La tradition musicale de l'Église universelle a créé ***un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts***, du fait surtout que, ***chant sacré lié aux paroles***, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle. (SC 112).

***Les textes destinés au chant sacré seront conformes à la doctrine catholique et même seront tirés de préférence des Saintes Écritures et des sources liturgiques.*** (SC 121).

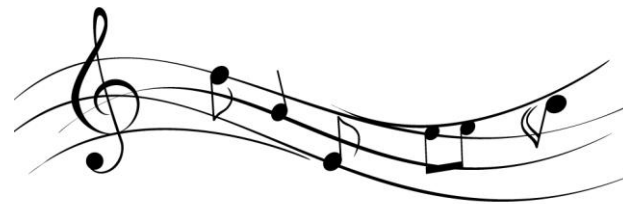
*Qu'appelle-t-on « sources liturgiques » ? Les écrits des Pères de l'Église, les textes liturgiques anciens etc.*

### Critère 1.

- ***Le chant sacré est lié aux paroles de la liturgie.***

### Critère 2.

- ***Les textes seront conformes à la doctrine et tirés de préférence des Écritures et des sources liturgiques.***

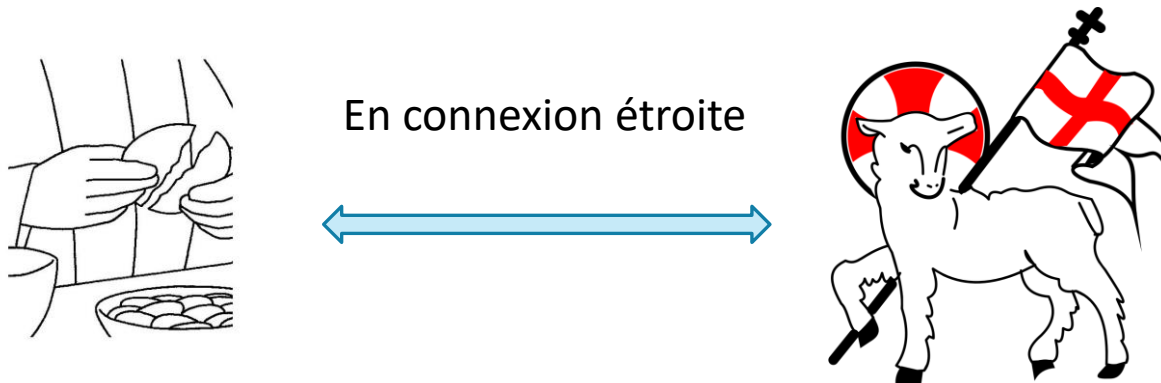


# Quels sont, pour l'Église, les critères d'un chant pour la célébration eucharistique ? (3)

C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera **en connexion plus étroite avec l'action liturgique** ... (SC 112)

Le chant grégorien, en tant que chant propre de la liturgie romaine, doit, toutes choses égales d'ailleurs, occuper la première place. Les autres genres de musique sacrée, et surtout la polyphonie, ne sont nullement exclues, **pourvu qu'ils s'accordent avec l'esprit de l'action liturgique et qu'ils favorisent la participation de tous les fidèles.** (PGMR 41) (Voir aussi PGMR 18)..

On rappelle PGMR 37 : soit le chant constitue l'action lui-même, soit il l'accompagne.



## Critère 3.

- **Être en connexion étroite avec l'action liturgique et s'accorder avec son esprit.**

## Critère 4.

- **Favoriser la participation des fidèles.**



## Quels sont, pour l'Église, les critères d'un chant pour la célébration eucharistique ? (4)

Non seulement le chant doit être en connexion étroite avec l'action liturgique, mais encore **il doit refléter la tonalité du temps liturgique**. En effet, ce qui est dit du chant d'entrée s'applique naturellement aux autres chants de la messe.

Le but de ce chant [d'entrée] est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, **d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête**, et d'accompagner la procession ... (PGMR 47).

Et il n'y a rien qui puisse mieux que la musique (« *La tradition musicale de l'Église universelle a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles ... SC 112* ) exprimer **une tonalité propre à chaque temps ou fête**.

### Critère 5.

- **Refléter la tonalité du temps liturgique.**

Agnus de Dieu, qui enlève le pé-ché du mbn - de,  
PRENDS PI- TIE DE NOUS ! la dernière fois : DON-NE-NOUS LA PAIX !

Agnus Dei Messe de Carême

**... la fin de la musique sacrée, [qui] est la gloire de Dieu et la sanctification des fidèles ... (SC 112)**

## Résumons-nous !

### Critère 1.

- *Le chant sacré est lié aux paroles de la liturgie.*

### Critère 2.

- *Les textes seront conformes à la doctrine et tirés de préférence des Écritures et des sources liturgiques.*

### Critère 3.

- *Être en connexion étroite avec l'action liturgique et s'accorder avec son esprit.*

### Critère 4.

- *Favoriser la participation des fidèles.*

### Critère 5.

- *Refléter la tonalité du temps liturgique.*

Dans un premier temps, on peut s'arrêter au respect de deux critères :

- *Le chant est lié à l'action.*
- *Il reflète la tonalité du temps liturgique.*

Et *ce sont déjà deux critères exigeants, mais pas si difficiles que ça à respecter.* Pour s'en convaincre, on va donner quelques contre-exemples et dégager un autre critère de discernement ...

*Venez, crions de joie pour  
le Seigneur ... (Ps 94)*

A la suite d'un pari sur Twitter, l'hebdomadaire *La Vie* a lancé une enquête pour savoir quels étaient **les dix chants les plus chantés à la messe**. Il en est sorti le « palmarès suivant » :

1. « Le psaume de la création » (Patrick Richard)
2. « Tu es là, au coeur de nos vie » (Raymond Fau)
3. « Si le Père vous appelle » (Didier Rimaud Jacques Berthier)
4. « Un grand champ à moissonner » (Claude Tassin)
5. « Trouver dans ma vie ta présence » (Jean-Claude Gianadda)
6. « Souffle imprévisible » (Laurent Grzybowski)
7. « Couronnée d'étoiles » (Alain Dumont)
8. « Regardez l'humilité de Dieu » (Anne-Sophie Rahm)
9. « Que tes œuvres sont belles » (Didier Rimaud Jacques Berthier)
10. « Debout, resplendis » (Jean-Marc Morin)

On vous laisse évaluer ces chants en fonction des critères donnés par les textes de l'Église ...

*La Vie* a accompagné chacun de ces titres d'une fiche précisant les circonstances de la création du chant. Ces fiches sont extrêmement intéressantes à lire, à la fois par ce que dit un auteur que par les commentaires de personnes « autorisées ». Regardons-en quelques extraits ...

# Que tes œuvres sont belles



Prenons, par exemple, le chant mis en tête et que *La Vie* désigne ainsi : « un chant de messe intemporel , le chant baptisé par son auteur « ***Psaume de la création*** ».

Première remarque : ***il ne s'agit pas d'un psaume***. Les psaumes sont au nombre de 150, généralement ignorés des paroissiens. Nommer psaume une chanson religieuse, ajoute à la confusion.

Le refrain est ainsi écrit :

*Mon Dieu, tu es grand, tu es beau,  
Dieu vivant, Dieu Très-Haut,  
Tu es le Dieu d'amour,  
Mon Dieu, tu es grand, tu es beau,  
Dieu vivant, Dieu Très-Haut,  
Dieu présent en toute création.*

Et les couplets déclinent les raisons de louer Dieu :

*Par les cieux, ... l'infiniment grand ..., le firmament ..., frère soleil ...  
Par les océans ..., les continents ..., le feu ..., l'aile du vent ...,  
Par les montagnes ..., les forêts ..., l'herbe ..., le blé ...,  
Par les animaux ..., les oiseaux ..., l'homme ..., les enfants ...,  
Par la main tendue ..., le baiser ..., le regard ..., le pain et le vin ...*

Nous avons toujours à l'esprit les critères dégagés par l'Église pour les chants cultuels (qui accompagnent le culte, en particulier la célébration eucharistique) : ***connexion étroite avec l'action liturgique, adaptation au temps liturgique, conformité à la doctrine, textes tirés de préférence des Écritures ou des sources***).



*En ce qui concerne les deux derniers critères* (conformité à la doctrine et origine du texte), **cette partition ne pose pas de problème**. On aura reconnu une variation sur le texte connu de Saint François d'Assise, chantant la création.

Restent les deux critères essentiels de la connexion étroite avec l'action liturgique et de la cohérence avec le temps ou la fête célébrée.

**Malgré l'évocation finale du pain et du vin, il est difficile de voir là un chant de communion**. Et on ne voit pas bien à quelle action rattacher ce chant. **Un chant d'entrée ? Pas vraiment, ce n'est pas un chant processionnel. Un chant d'envoi ? Le texte ne s'y prête pas**. On peut certainement le classer dans la catégorie « chant de louange », mais, à part la mention vue plus haut au sujet du chant de communion, **cette catégorie est normalement réservée à d'autres célébrations que la messe**.

Écoutons l'auteur :

*« Je veux crier 'Mon Dieu' est une phrase très personnelle dans ce chant. C'est mon expérience qui rejoint celle de beaucoup d'autres. Je ne reprends pas les mots des psaumes tels quels. **Je les laisse pénétrer en moi et ils ressortent pétris de mon humanité et nourris de la divinité.** »*

Lisons un commentaire :

***Ce chant n'est pas écrit pour un moment particulier de la messe ... Il est fait pour être chanté par tous et partout. ... un chant indémodable car il parle de notre fraternité humaine.***

Sans doute, mais ça aussi parle de fraternité humaine :  
<https://www.youtube.com/watch?v=QRwinIdlvbI> !

Nous voilà perplexes ... ***Le chant le plus chanté à la messe n'est pas un chant ... pour la messe !***

Et nous nous souvenons de ce que nous disait Mgr Dominique Lebrun lors de notre première rencontre :

***« Partir de la production, où se mêlent allègrement chants liturgiques et chants religieux, ne permet pas de construire une juste notion de répertoire liturgique. Celui-ci doit se comprendre en dépendance de la célébration au service de laquelle le chant se trouve, et non pas en dépendance de ce qui est mis sur le marché. »***

Et de ce que nous avons vu dès le début de notre parcours :

***Tout « chant religieux » n'a pas obligatoirement sa place dans la liturgie.***

Si l'on continue à regarder de près ce « top ten » des « chants de messe », on retrouve des remarques du même ordre en maintes occasions !

- A propos de « *Tu es là, au cœur de nos vies* » on lit sous la plume de Philippe Robert : « ***Raymond Fau n'était pas liturgiste, il n'a jamais prétendu l'être. Ses compositions tenaient de la chanson religieuse ... c'étaient des prières chantantes qui exprimaient sa foi.*** » Un autre commente : « *Ce chant n'a jamais été repris dans les sélections nationales élaborées par les évêques* ». Raymond Fau « *était le cauchemar du Centre de Pastorale Liturgique* » !



***Tu es là, au cœur de nos vies  
Et c'est Toi qui nous fais vivre,  
Tu es là au cœur de nos vies,  
Bien vivant, ô Jésus-Christ***

Ou encore :

- Toujours à propos de Raymond Fau, trois auteurs écrivent en 1977 dans un *Essai sur la musique liturgique* : « En veillée, un chrétien qui aime la musique et le soleil a parfaitement le droit de chanter les sentiments religieux que lui inspire sa foi, **mais la liturgie vit à un autre régime qui n'est plus celui de la foi d'un individu, si sympathique qu'il soit, mais la foi de l'Église**. Certes la foi de l'Église est bien celle de femmes et d'hommes concrets mais elle ne reste pas au ras de leurs perceptions, de leurs expériences ou de leurs problèmes. »
- C'est Jean-Claude Gianadda qui, à propos de son « *Trouver dans ma vie ta présence* » indique : « **Pour moi, c'est une prière du matin, ou bien un chant d'offertoire ou de communion**. » Et il ajoute : « *Mais après tout : 'Vox populi, vox Dei'* ». (Une réécriture abrupte du fameux adage : « Lex orandi, lex credendi »). Si un chant peut être ceci ou cela, ou encore autre chose, que devient la « connexion étroite » avec l'action liturgique ? Jean-Claude Gianadda ajoute encore : « **Je ne cherche pas à faire du chant liturgique, ni même théologique**. Je cherche simplement à exprimer ma foi avec des mots très simples, de sorte que des gamins de 6<sup>ème</sup> puissent suivre. Des théologiens et des liturges ne sont pas d'accord avec moi. Je les respecte. Ils ont certainement la vérité car je ne connais pas grand-chose dans ce domaine même si j'ai essayé de me cultiver. »



Lex orandi,  
lex credendi

Il y a, certes, dans ce « top ten » des chants liturgiques (les « Rimaud-Berthier »), mais aussi des chants qui n'ont, d'après ce que nous avons vu et lu depuis notre première rencontre, rien à faire dans une célébration eucharistique ... (sans lien à une action, ni rapport à un temps).

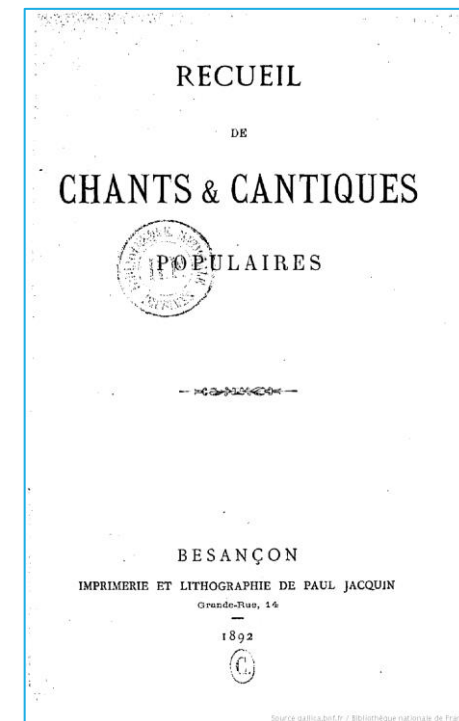
***On propose un autre critère de discernement*** qui se rajoute à ceux que nous avons mis à jour dans les textes de l'Église : un « chant religieux » qui peut servir aussi bien de chant d'entrée que de chant de sortie, de chant de communion ou de refrain de prière universelle, qui peut être utilisé aussi bien pendant l'Avent, le Carême, l'Ascension ou la Pentecôte, servir pour un mariage, un enterrement, un baptême ... n'est pas liturgique. Autrement dit :

**En liturgie, un chant qui sert à tout ne sert à rien !**

Mais, il y a les habitudes, les chants qu'on aime bien ... et ***comme souvent, la pastorale s'invite et vient se confronter aux normes. Il faut donc faire preuve de discernement.***



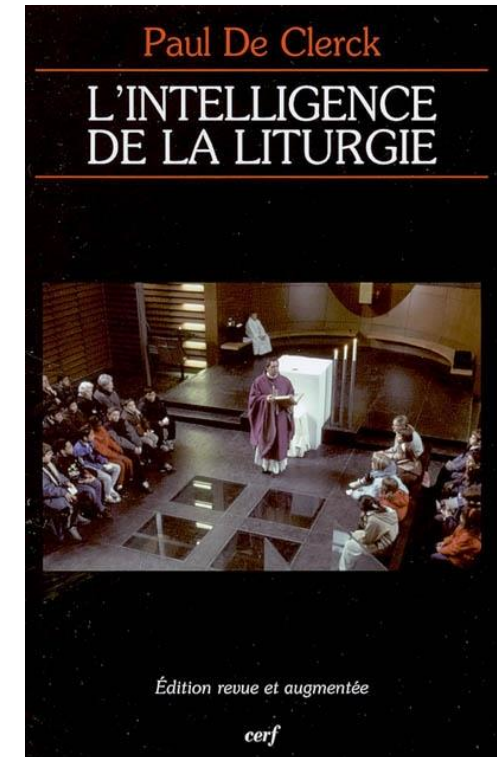
**Lex orandi,  
lex credendi**



Nous voilà donc confrontés à cette éternelle question de la coexistence des normes et de leurs mises en œuvres concrètes, une question qui dépasse l'Église !

Il s'agit donc pour nous de **discerner entre deux principales logiques qui peuvent s'opposer**. Tout d'abord notre souci de suivre ce que demande l'Église (en particulier dans la PGMR) ; il ne s'agit pas simplement d'obéissance aveugle, encore moins de soumission, mais du souhait de nous voir comme héritiers et serviteurs de la liturgie et surtout de **notre désir d'entrer**, pour parler comme Paul de Clerck, **dans « l'intelligence de la liturgie »**. **Et puis**, il y a **les habitudes** de l'assemblée locale, **le manque de formation** des animateurs, **la contrainte des « livres de chants »**, **les pressions de la « mode** des chants de louange », les goûts personnels des prêtres ...

Voilà qui n'est pas toujours facile. Nous allons essayer de faire émerger **quelques règles de discernement respectueuses de ces deux logiques**.



## Quelques principes de discernement (1)

Comme nous l'avons déjà souligné au début de cette conclusion, ***l'époque est très clairement au souci de la formation***. Le Pape en a donné des signes très clairs dans les *Motu proprio* concernant les ministères des lecteurs et de l'acolyte et du catéchiste.

« Il s'agit, en effet, d'***un service stable rendu à l'Église locale*** en fonction des exigences pastorales identifiées par l'Ordinaire du lieu, mais accompli de manière laïque comme l'exige la nature même du ministère. Il est bon que pour le ministère institué du Catéchiste soient appelés des hommes et des femmes de foi profonde et de maturité humaine, qui aient une participation active à la vie de la communauté chrétienne, capables d'accueil, de générosité et d'une vie de communion fraternelle, ***qu'ils reçoivent une formation biblique, théologique, pastorale et pédagogique, nécessaire*** afin d'être des communicateurs attentifs de la vérité de la foi, et qu'ils aient déjà acquis une expérience préalable de catéchèse. » (*Antiquum ministerium*)

Il y a bien des points communs entre ces ministères du lectorat, de l'acolytat et du catéchiste avec celui du chantre ou de l'animateur.

Nous allons donc retenir comme ***premier principe celui de la formation des chantres/animateurs***. Et, comme nous le verrons dans la suite, notre synode diocésain arrive à la même conclusion.



De tous les critères qui définissent et précisent la fonction du chant dans la liturgie eucharistique, ***nous proposons d'en suivre prioritairement deux. Celui qui demande que le chant soit liée à l'action liturgique et celui qui demande que le chant reflète la tonalité du temps liturgique ou signifie la fête célébrée.***

Cela concerne donc ***le chant d'entrée*** (un processional), ***l'alléluia*** (qui peut/doit être choisi en fonction du temps et de la fête) , ***le refrain de prière universelle*** (qui doit, lui aussi, dire quelque chose du temps et/ou de la fête), ***le chant de communion*** et, s'il y a lieu, ***le chant d'envoi***.

***En ce qui concerne l'ordinaire de la messe (Kyrie, Gloria, Sanctus, Anamnèse, Agnus), on ne peut que suggérer fortement de respecter leurs textes respectifs*** comme nous le demande avec insistance la PGMR. Il ne manque pas de partitions respectueuses de ces textes anciens pour aller chercher des variations plus ou moins réussies « autour des textes ».



Une demande insistante et suppliante aux compositeurs :

***« Écrivez pour la liturgie de la messe ! »***

Par exemple : composez-nous un chant d'entrée pour le dimanche de la Samaritaine, un chant de communion pour le jeudi de l'Ascension, un chant d'offertoire, un chant d'entrée pour le Christ-roi, etc.

Et il nous faut également, et en même temps, ***tenir compte des réalités pastorales***. Nous aidons ***une assemblée réelle, concrète, en un temps donné, dans une Église locale donnée***, à « chanter la messe ». Et nous sommes confrontés aux limites évoquées plus haut.

Les textes que nous avons parcourus nous demandent également de ***favoriser la participation des fidèles***. (PGMR 18). On sait que cette « participation n'implique pas que les fidèles chantent tout.

« Ce résultat sera obtenu si, ***en tenant compte de la nature de chaque assemblée et des diverses circonstances qui la caractérisent, la célébration toute entière est organisée pour favoriser chez les fidèles cette participation consciente, active et plénière du corps et de l'esprit, animée par la ferveur de la foi, de l'espérance et de la charité***. Une telle participation est souhaitée par l'Église et demandée par la nature même de la célébration ; elle est un droit et un devoir pour le peuple chrétien en vertu de son baptême. » (PGMR 18)

Une évidence : l'assemblée chante ce qu'on l'invite à chanter si ... elle connaît le chant !  
Que connaît l'assemblée ? Une foule de choses qui, pour autant ne forment pas un répertoire. ***Que peut signifier cette notion de « répertoire d'assemblée » ?*** A-t-elle un sens ?  
Comment peut-on créer un tel répertoire ?  
Comment le constituer par temps, par fête, pour que l'assemblée reconnaisse « à l'oreille » le temps et la fête ? ***Comment créer cette « mémoire vocale liturgique » ?***





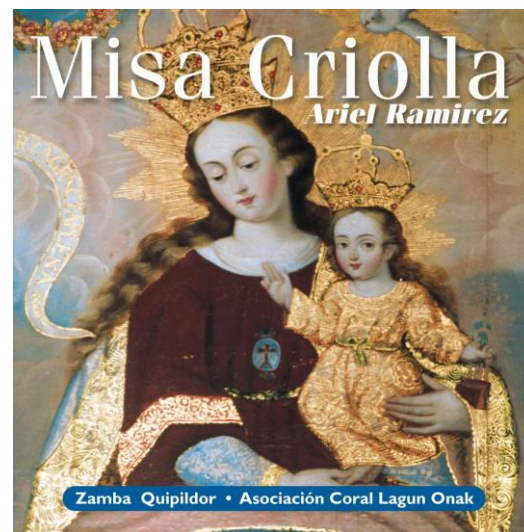
## Quelques principes de discernement (4)

Une assemblée paroissiale est un peu comme un gros paquebot. Elle est lente à manœuvrer ; ***il faut respecter le temps long du changement. On n'introduit pas trop brusquement un nouveau répertoire mais progressivement*** et après avoir pris le temps, pas à pas, de l'explication, ***en partant des habitudes acquises. On ne bouscule pas une assemblée.***

Ici, se pose ***la question de l'introduction de chants nouveaux dans la pratique dominicale.*** Elle pose des questions pratiques. Celles-ci seront facilitées si : ***on n'introduit de chant nouveau qu'à une cadence compatible avec les facilités d'apprentissage de l'assemblée*** (et qui dépendent de sa composition) et si ***on facilite cet apprentissage en fournissant texte et musique à l'assemblée.***

### Attention !

***Tout ce qui précède*** et concerne le discernement dans le choix des chants (que ce soit dans le souci de suivre ce que demande l'Église ou dans le respect des données pastorales) ***ne parle absolument pas du choix d'un style ou d'un répertoire !*** Ce choix n'est pas premier ; ***il arrive après que ces principes de discernement ont été mis en œuvre.***



Ce qui précède nous conduit à évoquer la question de l'existence d'un « **répertoire liturgique paroissial** ». En faut-il un ? Comment le bâtir ? Et nous nous souvenons des propos de Mgr Dominique Lebrun déjà cités et de ce que nous avons déjà suggéré :

**Partir de la production, où se mêlent allègrement chants liturgiques et chants religieux, ne permet pas de construire une juste notion de répertoire liturgique.** Celui-ci doit se comprendre en dépendance de la célébration au service de laquelle le chant se trouve, et **non pas en dépendance de ce qui est mis sur le marché.** Chaque communauté pourrait ainsi commencer par identifier ce qu'elle est en mesure de chanter et ce qui lui permet d'être communauté célébrante. Tel est le chemin pour que vive un répertoire liturgique.

Dominique LEBRUN, Évêque de Rouen.

Un répertoire liturgique se constitue à partir de la célébration liturgique. Les formes musicales s'adaptent aux assemblées pour leur permettre d'exprimer leur foi et de participer à une action. La reconnaissance et l'utilisation différenciée des formes musicales, **au-delà de la sempiternelle alternance couplet-refrain**, sont nécessaires. De ce point de vue, **il est réjouissant de voir à nouveau des formes litaniques et psalmiques, des tropaires ou d'autres formes.**



**Ne laissons pas le « marché » de la chanson religieuse décider pour nous en fonction des modes ...**

## Notre Église en synode s'est penchée sur les questions liturgiques.

« *L'évangélisation joyeuse se fait beauté dans la liturgie*, dans l'exigence quotidienne de faire progresser le bien. *L'Église évangélise et s'évangélise elle-même par la beauté de la liturgie*, laquelle est aussi célébration de l'activité évangélisatrice et source d'une impulsion renouvelée à se donner. »

Pape François, *La joie de l'Évangile*, 24



*Nous rendons grâce au Père qui, par le Christ et dans l'Esprit, rassemble son peuple des extrémités de la terre, entre en dialogue avec lui, lui donne part à son mystère vivant, l'envoie au monde annoncer que le Royaume est là. Nous rendons grâce de vivre, dans ce Synode, une expérience « eucharistique » : comme les grains autrefois disséminés sur les montagnes sont recueillis pour devenir un seul pain (Didachè), nous consentons, les uns et les autres, à nous laisser travailler « pour former un seul Corps baptisé dans l'Esprit ». Nous rendons grâce pour tout le poids d'humanité, de vie reçue et donnée, de combat pour la justice dont nous sommes témoins et porteurs, et pour tout ce qui, autour de nous, vibre déjà du chant de la création, de la gratuité, la reconnaissance, la fraternité.*

Constat/conviction : sur la liturgie se sont exprimés ***beaucoup de désirs, d'attentes, mais aussi des inquiétudes*** :

- soigner la qualité de nos célébrations et ***cultiver la beauté*** ;
- pour cela, réaliser que ***tous les acteurs ont besoin de se former et d'être accompagnés*** ;
- rendre nos célébrations attractives, ***sans en faire un spectacle : favoriser l'intériorisation*** ;
- avoir des éléments de discernement pour ***rechercher l'unité dans la diversité, allier la qualité du répertoire*** des chants ***et l'ouverture aux différentes sensibilités*** ;
- ***faire une place à la louange de la création*** ;
- ...

10a) Un atelier diocésain sera instauré pour étudier les points suivants et en dégager des propositions :

- ***Resituer la liturgie dans l'ensemble de l'activité de l'Église***, qui est indissociablement annoncer-célébrer-servir ;
- ***Intérioriser la prière de l'Église, nous nourrir de la tradition vivante et vivifiante***, comprendre le langage de l'Écriture et ***découvrir comment poser des gestes liturgiques en consonance avec le sens des rites et les symboles liturgiques*** ;

...



10b) Au niveau diocésain :

- ***une formation liturgique de tous les acteurs, laïc (que)s et ministres ordonnés, sera mise en place.*** Elle sera interactive et s'appuiera sur un enseignement périodique de l'évêque ;
- ***elle sera relayée par le Service diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique qui adaptera ses propositions à ces orientations et appellera des personnes-ressources formées.***

10c) Au niveau local :

chaque paroisse ou groupement paroissial a constitué ou constituera une équipe liturgique. Sa mission sera reprécisée : ***aider l'assemblée à entrer dans l'intelligence de la liturgie et à la vivre.*** Les équipes liturgiques et les ministres ordonnés veilleront à préparer les célébrations en amont, en se mettant à l'écoute de la Parole de Dieu, afin de favoriser l'unité et la cohérence de la célébration.

***Des temps réguliers de formation, adaptés à la situation locale, seront prévus. Toute personne qui participe à l'animation liturgique s'engage à apporter sa contribution aux réunions de l'équipe, à se former et à agir en concertation avec les autres.***

Les membres de l'équipe liturgique auront à cœur de favoriser :

- ***la présence au cœur des célébrations de toute personne,*** quels que soient sa situation, son âge, son handicap ;
- la participation ponctuelle d'autres entités (personnes ou groupes) à l'animation ;
- l'appel aux différents services liturgiques, ***en repérant les talents dans les communautés et en les accompagnant.***



**Merci pour votre  
attention**



[webmestre@ressources-liturgiques.fr](mailto:webmestre@ressources-liturgiques.fr)